

**Séjour de vacances pour enfants
TELLIGO -Aventure Scientifique**



« Dis Pourquoi ? »

Du 8 au 22 juillet 2008 à Vérosvres.

Projet pédagogique

N° d'habilitation :

Directeur : JAFFRO Loïc

PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	3
MON PROJET PÉDAGOGIQUE.....	6
NOTRE PROJET DE FONCTIONNEMENT.....	23
ANNEXES.....	46

Présentation générale

Présentation de l'organisme.

TELLIGO a été créée en 1993 par Cédric Javault et Olivier Moynot sous le nom Aventure-Scientifique et propose aux enfants des vacances fondamentalement différentes reposant sur trois piliers essentiels qui sont :

- Des ateliers à caractères thématiques (scientifiques, culturels, profils, linguistiques) théoriques et expérimentaux, ludiques et passionnants
- Un équilibre entre le transfert de connaissance et les autres activités (sportives, culturelles...)
- Un encadrement de qualité assuré par des animateurs spécialisés et diplômés BAFA.

L'objectif pédagogique de TELLIGO est de faire entrer les enfants dans l'univers passionnant des sciences et des techniques en s'amusant

La charte de qualité et de sécurité de TELLIGO ainsi que son projet éducatif (disponibles sur le site web de l'organisme <http://www.telligo.fr/>) sont des documents de références pour les parents comme pour les animateurs qui ont l'obligation d'en avoir pris connaissance et de les respecter.

Le projet éducatif de l'organisme

Le projet éducatif de Telligo (disponible sur le site internet de l'organisme et que les animateurs se doivent de lire et de respecter) peut se résumer par :

« Nous voulons que nos séjours amènent chaque enfant, d'une part à prendre du plaisir, d'autre part à grandir. »

J'invite fortement les animateurs à se référer à ce document dont les objectifs principaux sont rappelés ci-dessous :

- **Gagner en autonomie:** s'habiller, se laver progressivement tout seul... Mais aussi faire ses propres choix, passer de projets faits pour l'enfant à des projets faits par l'enfant, prendre des initiatives.

- **Devenir responsable :** se confronter au réel, faire des choix en anticipant les conséquences, pouvoir donc les assumer, se projeter de plus en plus loin dans l'avenir.

- **Devenir plus sociable :** découvrir l'autre, entrer en relation avec lui, l'accepter et le respecter même s'il est différent, puis être attentif à autrui, et aux conséquences pour les autres de ses propres choix.

- **Apprendre et comprendre,** mieux connaître le monde, les autres et soi-même.

- **Découvrir** de nouvelles choses, comprendre le pourquoi et le comment.

- **Prendre confiance en soi** et acquérir des « outils » pour être tout de suite un jeune, et devenir plus tard un adulte, équilibré, bien dans sa peau, épanoui, heureux.

- **Expérimenter** : l'enfant grandit en vivant des expériences, au sens propre en expérimentant. Le centre de vacances est pour cela un lieu unique : l'enfant vit pendant un temps assez court avec d'autres jeunes et d'autres adultes... qui ne le connaissent pas, et que, dans l'immense majorité des cas, il pourra choisir de ne pas revoir. Il peut expérimenter de nouvelles manières d'interagir avec les autres, dans un cadre protégé par l'équipe d'animation.

Ceci en assurant constamment la sécurité des enfants

Le séjour

Le site

Notre centre est situé à Vérosvres, en Saone et Loire à quelques kilomètres de la ville de Charolle. La région est connue principalement pour ses vaches... Charolaises. Vérosvres est un petit village de 400 habitants. A une vingtaine de kilomètres de Macon par la nationale, notre site est clairement « au vert ». A l'écart des axes de circulation, au milieu des prés et pâturage, le lycée privé que nous occuperont accueille à l'année une centaine d'élèves.

Le centre

Le centre qui nous accueille a été récemment rénové. L'établissement dispose de chambres de 2 à 6 lits, les sanitaires sont au mêmes étages que les chambres et à proximité immédiate. Nous aurons à notre disposition de nombreuses salles d'activité., une salle informatique, un terrain de sport (handball + Basket), un gymnase, des tables de ping-pong, des téléviseurs+lecteurs DVD.

Adresse du centre :

Lycée Sainte Marguerite
Les Jannots
71220 Vérosvres

Numéro du centre :

Cabine téléphonique à carte 03 85 24 86 35

Numéro de fixe à venir

Fax : 03 85 24 88 59 ou 03 85 24 83 71

Téléphone portable du directeur du séjour : 06 87 70 46 16

La thématique

Notre séjour s'intitule « Dis Pourquoi ? ». Il a pour but de proposer aux enfants des ateliers pédagogiques de découverte des sciences et des ateliers pratiques. La démarche pédagogique s'inspirant de « La main à la pâte » : l'apprentissage se faisant par la découverte, par l'expérimentation, par la pratique suivie par l'interprétation des phénomènes observés. En dehors des matinées d'ateliers « scientifiques », le reste de la journée est dédiée à l'animation classique des colos (jeux, ateliers créatifs, artistiques, jeux sportifs, veillées en tout genre, sorties sportives, ludiques, baignade...)

Le public

38 enfants, âgés de 6 à 11 ans.

Répartition par âges :

Âge	Filles	Garçons
8 ans	5	
9 ans	7	1
10 ans	9	3
11 ans	5	3
12 ans	2	1
13 ans	1	1
Sous-total	29	9
Total	38	

Répartition par scolarités :

Classe	Filles	Garçons
CE1	3	
CE2	5	
CM1	7	2
CM2	11	4
6eme	1	1
5eme	2	2
Sous-total	29	9
Total	38	

Commentaires sur cet effectif :

L'effectif enfant est faible. X enfants sont inscrits par leur famille, X par le comité d'entreprise de leurs parents. Normalement TELLIGO garantit la formation de 2 groupes d'âge distinct sur ses séjours 6-11 ans. Cependant compte tenu de notre effectif enfant et adulte, il serait illogique de couper en deux notre groupe et de séparer les enfants. Cependant nous tiendront compte de ces distinctions d'âge pour les ateliers thématiques lorsque celles-ci ne seraient pas adaptées à des (trop) petits ou à des (trop) grand. Pour les animations d'après-midi il en sera de même ; nous proposerons tout de même différentes activités permettant de laisser le choix aux enfants afin de contenter grands et petits. La différence de tranche d'âge ne se fera principalement pour le coucher où nous veillerons particulièrement à la fatigue des plus jeunes.

Mon Projet Pédagogique

QU'EST-CE QU'UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?	6
POURQUOI UN PROJET PÉDAGOGIQUE ?.....	6
DE LA COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE	7
OBJECTIFS.....	7
MOYENS.....	7
MÉTHODES SPÉCIFIQUES.....	7
<i>Courrier</i>	7
<i>Téléphone</i>	8
<i>Internet</i>	8
<i>Répondeur téléphonique</i>	8
CRITÈRES QUANTIFIABLES D'ÉVALUATION.....	8
DE L'HYGIÈNE	9
OBJECTIFS.....	9
MOYENS.....	9
MÉTHODES.....	9
MOYENS CONCRETS D'ÉVALUATION.....	10
RAPPORT DE L'ENFANT AU TEMPS	11
DU RÔLE DE L'ADULTE.....	11
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE.....	11
MOYENS.....	11
MÉTHODES.....	11
<i>Le lever</i>	11
<i>Les ateliers thématiques</i>	12
<i>L'affichage du planning du séjour</i>	12
<i>L'affichage de la journée type</i>	12
<i>L'affichage des rendez-vous, les sensibilisations</i>	12
<i>Accompagnement des enfants</i>	13
ÉVALUATION QUANTIFIABLE :.....	13
L'ESPACE – L'ENVIRONNEMENT	14
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	14
MOYENS.....	14
MÉTHODES.....	15
<i>L'espace</i>	15
<i>La matière</i>	15
<i>Autrui</i>	15
MOYENS D'ÉVALUATION QUANTIFIABLES.....	15
LA LOI, LE RÈGLEMENT ET LA RÈGLE : LA RESPONSABILISATION DE L'INDIVIDU DANS LA COLLECTIVITÉ	16
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE.....	17
MOYENS.....	17
MÉTHODE.....	18
<i>Aménagement du centre et élaboration des règles de vie par les enfants</i>	18
<i>Utilisation du forum</i>	18
<i>Systématisation</i>	19
MOYENS D'ÉVALUATIONS QUANTIFIABLES :.....	19
EXEMPLES DE RÉALISATION PAR LE PASSÉ.....	19
SITUATIONS DIFFICILES. SANCTIONS VS PUNITIONS	20

COMMENT GÉRER DE TELLES SITUATIONS ?.....	20
D'AILLEURS : SANCTION OU PUNITION ?.....	20

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Lorsque l'on part pour endosser une fonction dans l'animation on reçoit un « projet pédagogique », c'est-à-dire un tas de papier, plus ou moins compréhensible, qui n'a pour la plupart du temps de « pédagogique » que le nom. Dans la grande majorité des cas, ce papier rédigé par le seul directeur est un projet fonctionnel : il décrit ce qui se fera, où, quand, comment, par qui...

Rarement on peut y trouver le « pour quoi ». C'est là ce qu'est le « **Projet PÉDAGOGIQUE** du directeur » : les valeurs que le directeur veut mettre en place (ou ses névroses et psychopathologies quotidiennes). Comme tout projet il doit comporter des objectifs (plus ou moins) concrets, suivis des moyens à mettre en place pour tenter d'atteindre ces objectifs, puis des méthodes et conseils donnés à l'équipe d'animation et enfin (et surtout) des critères quantifiables permettant d'évaluer les actions mises en place.

Pourquoi un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique n'est pas un projet fonctionnel. Il décrit le « pour quoi », il propose un système de valeurs, des guides de pensée qui cadre la mise en place du projet de fonctionnement, une philosophie de l'équipe d'animation, un contrat moral en quelque sorte

Ainsi donc, après avoir présenté succinctement le séjour, sa thématique, l'organisme organisateur et avant de vous présenter la première version de notre projet fonctionnel qui sera retouché par l'ensemble de l'équipe d'animation ; voici mon projet pédagogique qu'en tant que directeur du séjour, il me tient à cœur de porter, de mener au mieux et surtout de vous faire partager et de vous pousser à y prendre part.

De la communication avec la famille

Une des spécificités de notre public sera que nos enfants partiront pour la plus grande majorité pour la première fois en séjour de vacances. En plus de cela, pour une séparation familiale d'une durée de 2 semaines (et pour des enfants de cet âge, c'est une durée importante).

Entre 6 et 9 ans, le lien affectif entre l'enfant et ses parents est encore très fort, bien qu'il commence à céder le monopole (de la petite enfance) pour les prémices du développement d'envie d'indépendance. Contrairement aux ados et aux préados, le lien parental est primordial, encore plus que cela, les repères et les rites existants dans le cocon familiale et scolaire « formatent » réellement le comportement des enfants et leurs actions quotidiennes.

L'expérience de la séparation et de la vie collective sur une telle durée est tout à fait nouvelle pour l'enfant. Même si nous pouvons parier qu'au bout de 15j la phrase « C'est dommage que ça soit déjà fini, je n'ai pas envie de rentrer » sera dans de nombreuses bouches, les premiers jours de la colo sont souvent difficiles pour certains enfants (et parents... si si !!!)

Il est de notre rôle de garantir aux enfants la sécurité affective et les moyens de garder le contact et la communication avec leur famille (et réciproquement)

Objectifs

- Assurer la communication famille/enfant
- Garantir la sécurité affective des bouts de chou
- Gérer la dépendance affective, sans basculer dans le sur-affectif ni dans l'abandon affectif.

Moyens

- Un animateur référent d'une chambre.
- Conserver certains rituels : horaires, toilette, coucher (lire des histoires le soir, faire des bisous pour dire bonne nuit, un câlins s'il le faut)
- Faire preuve de bienveillance et d'affection

Méthodes spécifiques

Au contact avec la famille

Courrier

Formalisation d'un temps écriture de lettre ou de carte au début du séjour (occasion de mettre en place un atelier « créatif » autour de l'origami, du collage, des messages codés ou de la déco)

Téléphone

S'assurer que les enfants ont les moyens de passer des coups de fils : carte téléphonique, téléphone portable ou accès au téléphone fixe (à s'assurer par l'animateur référent : « Alors tu as eut tes parents au téléphone ? Qu'est-ce qu'ils racontent ? »...)

Internet

Mise en place d'un atelier « comment envoyer un e-mail ? »
Ouverture de la salle informatique aux enfants, aide d'un adulte
Transmission quotidienne des mails des parents aux enfants.

Répondeur téléphonique

Mise en ligne quotidienne du « Bip Séjour » par les enfants

A la gestion des gros coups de blues

Il arrive qu'au début du séjour certains enfants soient sujets à de gros coup de blues du fait de la séparation familiale.

Au premier degré, le gros coup de blues arrive le soir, avec la fatigue et le moment calme qui conduit les enfants à « y penser ». Ne pas hésiter à lire une histoire, faire un câlin, rappeler à l'enfant ce qui lui a plu le jour même, lui parler de ce que l'on fera le lendemain, lui promettre de contacter ses parents le lendemain (écrire une lettre, un mail, passer un coup de fil)... et tenir sa promesse. Normalement le coup de blues s'évanouit avec l'arrivée du sommeil.

Le coup de blues au second degré arrive en journée, lors des repas, des activités, n'importe quand... et il dure... et il paralyse totalement l'enfant qui ne veut pas manger, ni jouer... Si vous êtes confronté à une telle situation, et que le coup de blues ne passe vraiment pas, prévenez-moi (le directeur) et j'aviserai avec l'enfant pour contacter avec lui la famille. D'expérience laisser un enfant « en gros coup de blues » passer seul un coup de fil à la maman peut s'avérer aggravant, sans citer les possibilités de voir l'enfant totalement scotché au téléphone et impossible à sortir de son blues.

Critères quantifiables d'évaluation

- Mise en place des ateliers « Créatifs » autour de l'écriture des lettres et de cartes postales
- Mise en place de l'atelier « Comment envoyer un e-mail ? »
- Distribution quotidienne des e-mails
- Mise en ligne quotidienne du Bip séjour

- Suivre des coups de blues du soir, instauration du rituel du coucher.
- Gestion des gros coups de blues, minimisation de leur durée et de leur intensité.

De l'hygiène

Bien que l'on observe des différences d'autonomie vis à vis de l'hygiène entre 6 et 9 ans ou entre filles et garçons du même âge, on peut clairement dégager un point commun: Ce n'est pas une priorité de l'enfant. C'est plus souvent perçu comme un rituel, voire comme une contrainte.

Hors, durant le séjour hors du cadre familiale, maman n'est plus là pour rappeler d'aller se brosser les dents et pour vérifier que cela n'est pas fait à la va-vite. Maman n'est plus là pour aller à la douche, récupérer les affaires sales, préparer les affaires propres, voire donner un coup de main à la toilette (pauvre maman...)

Notre rôle est double :

- S'assurer de l'hygiène de chacun
- Conduire les enfants à intégrer personnellement ce « rituel »

Objectifs

1. Etre présent lors des temps de toilette
2. Guider l'enfant vers l'autonomie

Moyens

Etre présent avec sa chambre de référence durant les temps de toilette (brossage des dans du matin, du midi et du soir, ainsi que pendant le temps des douches)...C'est une activité à part entière !!!

Avoir une position double vis-à-vis de l'enfant : s'assurer de son hygiène et le guider vers l'autonomie. C'est-à-dire ne pas se limiter à une activité de contrôle ni le laisser seul face à lui-même, en un mot : l'aider à progresser en l'accompagnant et en le responsabilisant

Méthodes

Après le petit déjeuner rediriger les enfants vers les chambres pour non seulement prendre ce dont ils ont besoin pour les ateliers mais également pour ranger un petit peu les chambres et surtout pour se brosser les dents. Idem pour le temps libre d'après le repas.

Lorsque l'on croise les enfants en début du temps libre d'après midi, leur demander de façon anodine s'ils se sont brossé les dents.

Après le goûter, durant le temps libre précédent le forum les enfants sont biens sur en temps libre : ils peuvent jouer librement, avoir accès à la salle informatique etc, le souci principal de l'animateur référent de chambre est de s'assurer que sa chambrée passe à la douche, change de vêtement, range le linge salle séparément du linge propre, et se lave...

L'organisation la plus efficace et de formaliser ce moment auprès de sa chambre de référence : par exemple que l'ensemble de la chambrée aille faire sa toilette au même moment et donc être rassemblé au niveau des chambres. Si les douches sont occupées par une autre chambrée faire patienter la sienne pour en profiter de ranger la chambre, pour discuter, pour écrire une lettre aux parents ou pour jouer à un petit jeu calme.

Garder un œil sur le déroulement de la toilette en impliquant les enfants :

« Est-ce que tu as bien tout pour prendre ta douche ? »

« Où ranges-tu ton linge sale ? »

« Que vas-tu mettre comme habits ? »

Veiller également à vérifier les stocks de linge propre

Moyens concrets d'évaluation

Intégration du rituel du brossage des dents et de la toilette de fin d'après midi (ne plus être obligé de leur courir après).

Gain d'autonomie des enfants : moins (voire plus) besoin de la présence et des remarques de l'adulte pour changer d'habits, pour s'habiller, pour ranger le linge sale, pour mettre à sécher le linge mouillé...

Rapport de l'enfant au temps

Bien qu'il existe une grande différence dans le rapport de l'enfant au temps (qui passe, qui est passé, qui est à venir) entre l'âge de 6 ans et 11 ans, il diffère profondément du rapport qu'à l'adulte avec ce dernier. Pour image : l'enfant vit dans une bulle bien plus restreinte que l'adulte. **Il vit dans l'instant.** « Ce soir » voire « cette après-midi » c'est déjà loin pour lui. « Demain », « la semaine prochaine » c'est comme « dans 20 ans » pour l'adulte : il ne s'y projette pas.

De là on rencontre souvent les situations suivantes en colo :

- L'enfant est réveillé très (trop) tôt.
- L'enfant demande plusieurs fois dans la même matinée « Qu'est-ce qu'on fait cette après-midi ? », « Quand-est-ce qu'on part ? », « C'est quand que... ? »
- L'enfant s'ennuie pendant le temps libre (« Quand c'est qu'on... ? », « on fait quoi là ? »)
- L'enfant ne sait jamais quand... « quand c'est qu'on va à la piscine ? », (« dans 15j c'est lundi ? »)

Vient s'ajouter à cela que de façon générale les enfants n'ont pas de montre, ou de réveil...

Du rôle de l'adulte

L'adulte est souvent désappointé des remarques répétitives des enfants à ce sujet. Il finit souvent excédé du fait de répéter les horaires de rendez-vous ou le sujet des activités à venir.

Notre rôle est de tenir compte de cette réalité et de s'adapter à cette caractéristique

Objectif pédagogique

Donner les moyens aux enfants d'étendre leur « portée » dans leur rapport au temps :

- Rassembler, structurer et ancrer ses souvenirs
- Se projeter dans l'avenir
- Structurer le temps et leur permettre de trouver leur rythme

Moyens

En s'appuyant sur les travaux de Wallon (voir « rapport de l'enfant à l'espace ») c'est à nous adultes de modeler l'environnement et notre rapport avec eux.

Méthodes

Le lever

Les enfants entre 6 et 11 ans ont un besoin de sommeil allant de 9 à 11 heures suivant l'âge et l'individu. Cependant en colo on remarque (surtout en début de séjour) des enfants se

levant très (trop) tôt. Cela vient souvent de deux causes : l'enfant a gardé son rythme scolaire citadin (voire banlieusard), et/ou l'enfant n'a plus ses repères habituels ce qui fait naître chez lui un certain stress. Vient s'ajouter à cela le fait qu'il ne possède souvent ni montre ni réveil et donc qu'il est incapable de savoir « quand est-ce qu'on est ? » lorsqu'il s'éveille.

Notre organisation consistera en 3 actions :

- Un animateur sera de « réveil » plus tôt que les autres pour accueillir les premiers levés, voire les rediriger vers leur lit
- Un lieu « d'éveil » sera aménagé (canapé, livres, couverture) afin d'accueillir les lèves tôt afin qu'ils puissent attendre l'heure du petit déjeuner.
- Dans les couloirs des chambres nous accrocherons en évidence le soir des « lunes » (symbole de « c'est encore la nuit ») que nous remplacerons par des « soleils » (symbole de « c'est le matin, on peut se lever ») une fois l'heure du levé venue.

Les ateliers thématiques

Lors des ateliers théoriques, nous nous efforcerons de faire appel au vécu des enfants et à l'heure mémoire. En début de séance nous tâcherons d'introduire l'atelier par un brainstorming (« Est-ce que vous connaissez... ? », « Avez-vous déjà vu... ? », « Que connaissez-vous de... », « Rappelez-vous de l'atelier d'hier où... »).

En fin de séance, nous tâcherons de proposer un texte à trous à remplir par les enfants ou par défaut un rappel des notions abordés (un résumé fait par les enfants : « Alors pour résumer, qu'avons-nous appris ?... »)

L'affichage du planning du séjour

Le planning du séjour sera affiché dans un lieu de passage (ou de réunion). Sur ce planning seront représentés l'ensemble des jours du séjour (projection dans le futur lointain), seront apposées les activités des jours passés (projection dans le passé) ainsi que le programme du lendemain (anticipation), le surlendemain et les jours à venir seront laissés vides.

L'affichage de la journée type

Une affiche de la journée type sera affichée dans un (voire des) lieu(x) couramment fréquentés par les enfants. En plus des horaires des différentes activités de la journée seront indiquées les lieux de rendez-vous où ce qu'on peut/doit faire (exemples : temps libre, toilette, se brosser les dents...)

L'affichage des rendez-vous, les sensibilisations

En plus de la journée type devront être affichées et surtout communiquées les événements particuliers (horaires différents de la journée type, rendez-vous particulier...). Des sensibilisations (verbales, sous forme d'affiches ou de sketches) seront mis en place le plus souvent possible (voire systématique pour les veillées).

Accompagnement des enfants

Malgré ces aménagements, nous devront accompagner les enfants. Ne pas répondre ou « envoyer balader » systématiquement à la question « C'est quand qu'on .. ? » mais tenter surtout de faire appel à leur mémoire « Essaye de te souvenir... », « Souviens toi hier lorsque... » Mais bien évidemment répondre à leur question en cas d'échec.

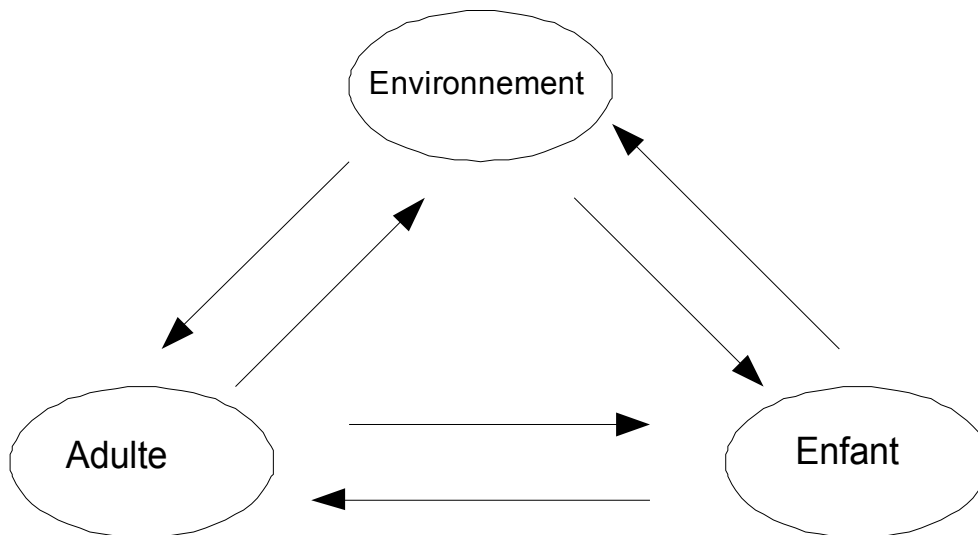
Enfin c'est à nous de « mobiliser les troupes » pour que les enfants soient au rendez-vous où et quand il le faut : en allant les chercher 5 min avant le rendez-vous, en faisant le tour des chambres, etc

Evaluation quantifiable :

- Un réveil matinal moins tôt
- Une projection dans le passé et dans l'avenir plus régulière
- Une diminution des questions « C'est quand qu'on... ? »
- Une augmentation du temps d'attention

L'espace – l'environnement

Wallon a proposé dans ces travaux une analyse de l'inter-connectivité de l'adulte, de l'enfant et de l'environnement. Une modification du rapport entre deux de ces acteurs (par exemple entre l'enfant et l'environnement) pouvant se faire soit directement, soit au travers du rapport avec le troisième acteur (par exemple la modification du rapport entre l'enfant et son environnement est possible de par la relation de l'adulte avec l'enfant ou de l'adulte avec l'environnement)



Triangle de WALLON

Tout comme la relation de l'enfant au temps diffère de celle qu'a l'adulte avec de dernier, la relation de l'enfant à l'espace n'est pas comparable à celle qu'entretient l'adulte avec le monde qui l'entoure. De façon comparable à son rapport au temps, l'enfant vit dans une bulle réduite : son monde se limite d'une part à ce qui l'entoure (entourage spatial proche) et à lui-même (d'autant plus qu'il est jeune).

Ceci explique qu'un enfant éloigné de quelques mètres pourra sembler (et être) tout à fait indifférent à ce que raconte l'animateur, que l'enfant pourra sembler dispersé, que l'enfant pourra être incapable « de se mettre à la place de l'autre »...

Objectifs pédagogiques

Enrichir, élargir et intensifier les relations « Environnement → Enfant » et « Enfant → Environnement »

Moyens

Jouer sur l'ensemble des axes de relation du triangle de WALLON.

Méthodes

L'espace

Pour l'enfant tout est plus grand (souvenez-vous de la perception que vous aviez de certains lieux que vous fréquentiez enfant, comparé à la perception que vous en avez aujourd'hui).

Nous ferons en sorte que les enfants puissent facilement s'orienter dans le centre en aménageant eux-mêmes le centre en début de séjour. Ceci en mettant en place un affichage des différents lieux de la colo, en organisant ou en réorganisant les lieux disponibles. En mettant à leur disposition les jeux, les livres, la papèterie disponible et en leur conférant la responsabilité d'organiser les modalités d'utilisation des lieux et du matériel.

La matière

Nous mettrons en place des ateliers pratiques en matinée mais également des animations créatives, artistiques, de bricolage en après midi. Ceci afin de faire, de savoir faire... faire pour quelque chose, pour soi, pour tout le monde. Nos enfants sont d'une génération qui perd peut à peut l'expérience du « bricolage », la télévision et les jeux vidéos remplaçant de plus en plus l'activité manuelle et créatrice qui donne l'expérience de la manipulation et la transformation de la matière brut et de l'environnement

Autrui

Nous privilégierons lors des ateliers thématiques, lors des activités thématiques et sur les moments d'animation les activités de groupe, les moments ou « on fait avec les autres » et les actions ou « on fait pour soi et pour les autres »

Moyens d'évaluation quantifiables

Aménagement de l'espace par les enfants

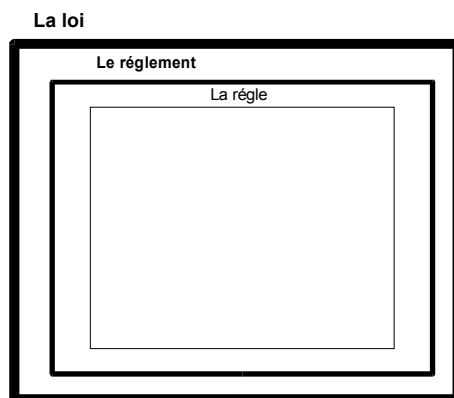
Participation aux activités créatives et artistiques

Transformation de l'environnement

Prise de parole de l'individu face au groupe concernant des sujets « de groupe » (vie collective, proposition d'activité)

La Loi, le règlement et la règle : La responsabilisation de l'individu dans la collectivité.

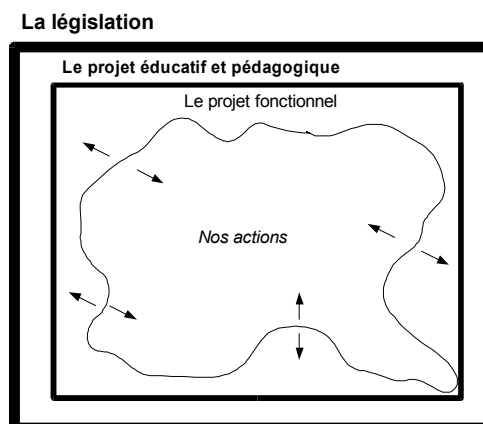
La vie sociale est régie par des « codes » qui définissent le champ des possibles des actions individuelles. Or si ces « codes » diffèrent de par « leur force », leurs auteurs et leurs destinataires, ils ont en commun leur nature : ils ont pour base la notion de choix. Notre expérience quotidienne nous pousse trop souvent à négliger cet aspect fondamental et nous présente ces codes comme « figés » et « indiscutables », voire imposés par une autorité illégitime.



Or nous sommes soumis à « ces codes » par **contrat social**, explicite ou non : A la loi, par choix de vie dans notre pays, au règlement par choix d'adhésion à une structure sociale particulière, aux règles par consentement aux choix collectifs propres aux groupes auxquels nous décidons d'appartenir.

Il est essentiel de réhabiliter cette notion de **choix** et de redonner à l'individu la conscience de la **légitimité** de ces « codes » du fait des choix personnels d'adhésion et surtout de par l'**implication** de l'individu dans l'édiction de ces codes. En un mot, sa **responsabilité**.

Pour illustrer ces notions considérons le dessin ci-dessous :



Nos actions individuelles et de groupe en tant qu'équipe d'animation et d'équipe pédagogique sur le séjour seront « codifiées » par la législation en vigueur en tant que citoyen,

mais également par les principes du projet éducatif de l'organisme **pour lequel** nous avons choisi de travailler, par le projet pédagogique du directeur **avec lequel** nous avons choisi de travailler et enfin par les modalités de travail du projet fonctionnel que nous n'avons **pas accepté comme accord de principe mais que nous avons construit ensemble** et où à chacun pu apporter sa contribution et ses critiques.

Un système dans lequel l'animateur se serait engagé sans avoir pu disposer du projet pédagogique et sans avoir pu contribuer au projet de fonctionnement se voit déresponsabilisé. Il risque de ne pas être porteur du projet et percevoir « La règle » comme figée, contraignant sa liberté d'action, illégitime.

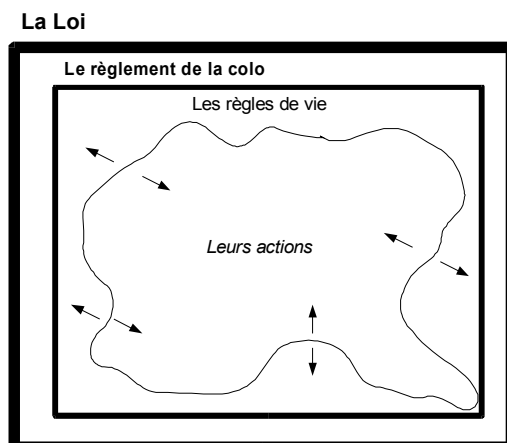
Or la responsabilisation de l'animateur envers le projet de fonctionnement fait que les libertés d'action de l'ensemble de l'équipe sont revalorisées et peuvent s'adapter à la fois aux individus et au groupe.

Objectif pédagogique

Nous tâcherons de donner aux enfants ces notions de choix, de légitimité, d'implication et de responsabilisation envers la règle non pas via des concepts mais par la pratique. Non pas dans un but d'acceptation systématique et inconditionnelle de la règle et de l'autorité mais dans l'objectif de développer l'individualisation (**conscientisation de soi au sein du groupe**), la socialisation (dont la **conscientisation d'autrui comme individu** et le fait que le groupe et la somme d'individus) et l'**autonomie à la fois de l'individu et du groupe** (rappel « auto-nomos » = « se gouverner par ses propres lois »)

Moyens

Le cadre posé par la législation et par le « règlement de la colo » imposé (mais expliqué et justifié) par les adultes aux enfants et à eux-mêmes sera fixe. Mais les règles de vie ne le seront pas : elles ne seront ni fixes, ni imposées par les adultes aux enfants. Les enfants poseront eux-mêmes les limites des règles de vie de la colo, à la fois pour eux et pour les adultes. C'est eux qui les choisiront, les discuteront voire les supprimeront.



Méthode

Cet objectif ne peut être visé que dans la durée, les moyens, mis en place progressivement sur les 14j du séjour. La méthode reposant sur différentes étapes :

- Aménagement du centre par les enfants
- Elaboration de quelques règles de vie par les enfants (thèmes « guidés » par les animateurs mais pas les propositions)
- Utilisation du temps de forum uniquement pour la discussion « de la vie de la colo »
 - Parole donnée aux enfants
 - Parole prise en compte
 - Statu quo entre adultes et enfants lors du forum
 - Discussions des règles de vie : aménagements/suppressions/créations
- Glissement progressif vers une systématisation de l'initiative des enfants
 - Pour les règles de vie
 - Pour la participation à la vie de la colo
 - Pour la proposition d'activité/d'animation

Aménagement du centre et élaboration des règles de vie par les enfants

La première matinée du premier jour du séjour sera consacrée à l'aménagement du centre par petits groupes (avec un animateur « accompagnateur »). Certains s'occuperont de **l'aménagement de l'espace** (affiches, signalisations), d'autres de la **gestion du matériel** (emprunt des jeux, des livres, du matériel) d'autres enfin auront la responsabilité de la **création de règles de vie** par rapport à certains espaces communs (chambres et couloirs, foyer des enfants, réfectoire).

Le rôle de l'animateur n'étant pas de diriger les enfants vers le bon aménagement ou « les bonnes règles qui font que ça marche » ni moins de les détourner « de ce qui ne fonctionnera pas à coup sûr ». Ils ne sont là que pour la bonne réalisation de l'exercice (gestion de la dynamique du groupe, méta communication...)

En fin de matinée, enfants et adultes se regrouperont pour présenter leurs réalisations de la matinée et l'expliquer à l'ensemble du groupe.

La méta communication en grand groupe autour de cet exercice se fera par moi (le directeur)

Utilisation du forum

Le temps du forum ne sera pas destiné au passage d'information du type « présentation de la veillée » ou « la journée de demain » mais uniquement destiné à communiquer en grand groupe autour « de la vie de la collectivité ». Cela inclut les aménagements réalisés mais également les propositions des enfants... ou quoi que ce soit du moment que cela concerne la collectivité et que cela émane des enfants. Le rôle des animateurs est de jouer le jeu, de ne pas diriger les discussions ni les idées (être non interventionniste), prendre la parole en la demandant et seulement si elle leur est donnée. Je présiderai les premières séances et tâcherai de déléguer ce rôle progressivement aux enfants.

Le forum est bien moins un moyen qu'une fin en soi. Les buts étant que l'enfant prenne **la parole en groupe**, que **l'écoute de l'autre** et la **conscience d'autrui** se développent, que

l'enfant prennent **conscience de l'influence de sa personne envers le groupe**, que « l'individu » s'affirme et que le « collectif » se développe.

Systematisation

Les buts précédents seront progressivement systématisés pour tous les temps de vie collectif. De plus, les propositions faites, les initiatives et responsabilités prises par les enfants seront mises en avant et valorisées. La vision idéalisée de cet objectif pédagogique étant que le collectif entre dans une dynamique d'autonomie vis-à-vis de la règle (et donc de la vague notion d'autorité). Les animateurs n'étant dans l'idéal plus « directif » mais accompagnateur de la dynamique du groupe d'enfant... sans oublier d'être garant des impératifs législatifs, éducatifs, pédagogiques et fonctionnels.

Moyens d'évaluations quantifiables :

- **Appropriation des règles de vie** : propositions, discussions, aménagements, abrogations (nb : pas forcément suivi et respect aveugle de celles-ci)
- **Ecoute de l'autre et prise de parole de chacun** à destination du grand groupe lors du forum mais également à n'importe quel instant de la journée
- Prise en main de la **présidence du forum** par les enfants
- **Gestion de certains instants de la vie collective** par les enfants (goûter, débarrassage de la table, Bip Séjour, animation, organisation de tournoi, cabaret...)

Exemples de réalisation par le passé

Ce type d'objectif ayant par le passé conduit aux réalisations suivantes:

- Elaboration/critiques/amélioration voir suppression de l'ensemble des règles de vie (inutiles)
- Elaboration de la majeure partie des règles d'hygiène et de sécurité lors de la pratique d'ateliers cuisine.
- Réservation des activités prestataires par les enfants.
- Proposition d'animation / préparation d'animation et réalisation d'animation (veillées voire même grand-jeu) sans l'aide des adultes
- Cabaret en autogestion
- Organisation et gestion autonome de la mise de la table et du nettoyage des tables,
- Modalités et gestion de l'emprunt des jeux et du matériel

...

Situations difficiles. Sanctions vs punitions.

Les enfants rencontrés à TELLIGO ne sont pas « difficiles ». Cependant il est possible que la fatigue, la vie en collectivité, voire tout simplement l'individualité des enfants (comprenez l'enfant en tant qu'individu) vous conduira peut-être à faire face à une situation « difficile » à gérer (**pour vous**). Elle peut aller de la difficulté pour vous de vous faire écouter, ou à conduire les enfants vers votre activité, à un chahut, des insultes, une dégradation, une bagarre...

Comment gérer de telles situations ?

Je ne veux pas que les membres de l'équipe d'animation élèvent la voix sur les enfants. Ce genre de comportement crée une ambiance de tension croissante plutôt qu'un retour au calme. Garder une voie calme et posée permet bien plus qu'un coup de sang. Si vous perdez votre sang froid pour des événements sans grande gravité, comment réagirez-vous dans une situation « grave » ? Comment les enfants pourront-ils sentir que les limites sont dépassées si le comportement de l'animateur est toujours le même : crier... ?

Dans la plupart des cas, pousser la voix, rappeler les enfants à l'ordre ou « faire sa petite crise d'autorité » provient du fait que NOUS avons sûrement « mal géré » un peu plus tôt. Evidemment porter la voix est simple, efficace, radicale... C'est un « réflexe ». Et c'est bien là le problème : **nous reproduisons simplement les modèles que nous ont fournis notre vécu, notre scolarité, notre éducation...** Or combien d'entre nous confessent avoir pris plaisir sous l'autoritarisme de l'enseignant, du surveillant ou de l'animateur injuste et « gueulard » ? Tâchons donc de ne pas reproduire sur les enfants ce que nous avons dû subir.

Je le précise tout de même : user de violence physique, verbale ou psychologique envers un enfant est un acte grave !!!

Pour les situations qui vous dépassent le mot d'ordre est : **«demandez de l'aide aux collègues** ». Ne restez pas seule face à une situation dont vous n'avez pas la capacité à gérer seul. Dans l'urgence, assurez la sécurité des enfants. Si vous êtes la cause du problème... prévenez un autre membre de l'équipe d'animation allez donc faire un tour. De façon générale l'équipe de direction doit être prévenue (au plus vite) de tout incident. **Ce n'est pas à un animateur de décider et de faire appliquer de son propre chef une sanction... ou une punition...**

D'ailleurs : Sanction ou punition ?

Pour ce qui est de la punition, je vous recommande la lecture de *Les punitions* de Gisèle de Failly, cofondatrice des Ceméa (http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1115).

Je ne punis pas un enfant.

Par contre si je juge que l'acte de l'enfant est « grave » **je sanctionne l'acte**. De plus, il me tient à cœur de parler à l'enfant, non pas pour une séance d'interrogatoire mais pour qu'il m'explique ce qui a motivé son geste ou du moins que je puisse **comprendre la motivation de son geste**. Le plus important pour moi est de pouvoir établir la communication avec les enfants. A mon sens, on ne vol, ni insulte, ni casse, ni frappe un camarade « pour rien ». Il y a toujours « une raison »... le plus souvent un problème, un mal-être. Les enfants ne sont pas « méchant de nature ». **Souvent les comportements « difficiles » sont révélateurs de problèmes plus importants pour l'enfant**. Mon but premier est de tenter de comprendre ce qui a poussé l'enfant à agir ainsi. Ensuite j'essaie de lui faire comprendre pourquoi et dans quelle mesure son geste a pu nuire à l'autre, au groupe, à lui même...

J'essaie enfin d'établir **avec lui** une « sanction » qui d'une part permet de ne pas « laisser passer l'acte » mais surtout qui contribue à « rattraper le mal fait ». C'est-à-dire que la sanction soit en rapport avec la faute commise par exemple : nettoyer ce qui a été sali, réparer avec un animateur ce qui a été cassé ou dans le cas d'une bagarre, réaliser avec l'autre un « travail d'intérêt général » (avec moi directeur), afin que les deux « ennemis » aient à collaborer.

Ces sanctions doivent être expliquées aux enfants, elles ne doivent pas être perçues comme injustes ni démesurées par eux. Mais les enfants doivent être avertis que la récidive pourra entraîner de plus lourdes conséquences. Toute « faute » doit être sanctionnée de la même façon pour tous. **Les enfants comprennent très bien pourquoi certaines choses sont interdites, ou non tolérées, encore faut-il qu'on le leur explique.**

C'est à nous d'être vigilant. Les « problèmes » ne sortent pas de nul par. Si nous avons conscience que les « situations difficiles » ne sont que la manifestation de problèmes plus profonds ou antérieurs, il est plus facile de gérer la situation avant que les problèmes sérieux aient lieu : il suffit d'être observateur, d'ouvrir ses yeux et ses oreilles. Il suffit d'être attentif aux enfants et de faire part de nos « observations » au reste de l'équipe lorsque un ou des enfants vous semble avoir des « soucis », aussi minimes soient-ils. **Les soucis des enfants sont souvent « minimes » pour les adultes, jamais pour les enfants !**

Notre projet de fonctionnement

QU'EST CE QU'UN PROJET DE FONCTIONNEMENT ?	24
POURQUOI UN PROJET DE FONCTIONNEMENT.....	24
ELABORATION DU PROJET.....	24
LES MOYENS HUMAINS	25
EFFECTIFS.....	25
RÔLES PARTICULIERS.....	25
<i>Assistante sanitaire</i> :.....	25
<i>Chef de convoi</i> :.....	25
<i>Mise en ligne des photos</i> :.....	25
<i>Responsable Bip-séjour</i> : Tous les jours un message téléphonique doit être enregistré pour les parents. A tour de rôle un animateur sera responsable de cette opération. Il pourra pour cela solliciter la participation des enfants ou d'autres membres de l'équipe d'animation. Mais il sera l'unique responsable. Ce sera.....	25
<i>Le rôle du directeur</i> :.....	25
CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE.....	26
MOYENS MATÉRIELS	27
MATÉRIEL FOURNI PAR L'ORGANISME.....	27
<i>Consignes à l'équipe d'animation</i> :.....	27
MATÉRIEL PERSONNEL.....	27
<i>Ma contribution</i>	27
<i>Votre contribution</i>	28
<i>IMPORTANT</i> :.....	28
MOYENS STRUCTURELS	29
LE RECRUTEMENT.....	29
LES FORMATIONS.....	29
LE SUIVI DES ANIMATEURS.....	29
PLANNING DU SÉJOUR	30
JOURNÉE TYPE	31
COMMENTAIRES DE LA JOURNÉE VUE DES ENFANTS.....	31
COMMENTAIRES DE LA JOURNÉE VUE DES ANIMATEURS.....	32
LES ACTIVITÉS THÉMATIQUES	34
LES ATELIERS THÉORIQUES PROPOSÉS.....	34
LES ATELIERS PRATIQUES PROPOSÉS.....	34
EN PRATIQUE :.....	34
LES ACTIVITÉS HORS THÉMATIQUE	35
LES ACTIVITÉS D'APRÈS MIDI ET LES VEILLÉES KÉZAKO ?.....	35
LES ACTIVITÉS D'APRÈS-MIDI.....	36
LES VEILLÉES.....	36
<i>Mode d'emploi d'une veillée réussie</i>	36
LA JOURNÉE « GRAND-JEU ».....	37
<i>Préparation</i>	38
VIE QUOTIDIENNE	39
<i>Gestion des chambres</i>	39
<i>Linge</i>	39

<i>Pipi au lit</i>	39
<i>Toilette</i>	39
<i>Le coucher</i>	40
<i>Inventaire</i>	40
<i>Argent de poche</i>	41
<i>« Bip séjour »</i>	41
<i>Courrier</i>	41
<i>Repas</i>	41
CONSIGNES PROPRES À L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :	42
<i>Rangement</i>	42
<i>Tabac</i>	42
<i>Réunion d'équipe</i>	42
<i>Le 5^{ème}</i>	43
<i>Alcool</i>	43
<i>Drogue</i>	43
<i>Sexualité</i>	43
<i>Sommeil</i>	43
<i>Notion d'équipe</i>	43

Qu'est ce qu'un projet de fonctionnement ?

Si vous êtes déjà parti en tant qu'animateur, vous avez forcément eut entre les mains un projet de fonctionnement vous détaillant les rôles de chacun, les moyens à votre disposition, les plannings, les activités etc... seulement ce document devait s'appeler « projet pédagogique »... c'est un contre sens

Pourquoi un projet de fonctionnement

Si le projet pédagogique appartient au directeur et donne (impose ?) la philosophie du séjour, le projet fonctionnel est le projet de l'équipe d'animation. Le directeur en rédige une partie seul, mais il serait possible que ce document soit écrit en intégralité par l'ensemble de l'équipe. C'est le mode d'emploi du séjour. Or c'est l'équipe dans son intégralité qui sera le metteur en scène. Le projet de fonctionnement en est le script

Elaboration du projet

Le présent document est une trame. Il sera complété voire modifié par les choix et les propositions de l'équipe d'animation en amont du séjour et principalement lors de la réunion de préparation du séjour en équipe courant juin. Tout un chacun est fortement appeler à contribuer à ce projet de fonctionnement (cf. chapitre « de la responsabilité de l'individu dans la collectivité » du projet pédagogique)

Les moyens humains

Effectifs

Notre équipe se compose de adultes :

Un directeur en en cours de formation BAFD ayant l'expérience de TELLIGO depuis plus de 4 ans et de l'animation depuis plus de 24 ans ☺.

De 3 animateurs : 2 filles et 1 garçons dont **X** diplômés BAFA et une animatrice en stage pratique BAFA

La réglementation impose un encadrement de 1 adulte pour 12 enfants (sans compter le directeur). Notre effectif est double : 1 adulte pour 5 enfants (directeur inclus).

Rôles particuliers

Assistant sanitaire : Son rôle est très important et est décrit dans le livret « assistante sanitaire » délivré par TELLIGO. L'assistante sanitaire doit avoir suivie la formation interne de TELLIGO est doit être validée. Je souhaite l'original de son AFPS sur place. Je discuterais plus personnellement avec elle des modalités administratives et fonctionnelles de cette responsabilité. Il s'agira de Abdel

Chef de convoi : Il doit avoir suivi la formation TELLIGO et être validé. Le livret fournit lors de la formation doit être lu attentivement. Il est le responsable de convoyage des enfants de la gare principale de départ (Paris) jusqu'à l'arrivée au centre. Son rôle est principalement d'organiser le déroulement du convoyage depuis l'arrivée des familles au point de rendez-vous et jusqu'à l'arrivée au centre. Il organisera, informera et donnera les rôles précis de chaque animateur. Il sera le responsable de la sécurité du transport. Il s'agira de Abdel et Leslie

Mise en ligne des photos : TELLIGO nous fournit un appareil photo numérique et garanti aux parents la mise en ligne des photos prises quotidiennement sur le site internet du séjour. Le responsable mise en ligne est comme son nom l'indique responsable de cette mise en ligne. Je lui demanderai d'investir les enfants dans cette activité, pour la prise des photos et pourquoi pas pour le choix des commentaires apposés aux photos. Cette mise en ligne doit être quotidienne. Il s'agira de Loïc

Responsable Bip-séjour : Tous les jours un message téléphonique doit être enregistré pour les parents. A tour de rôle un animateur sera responsable de cette opération. Il pourra pour cela solliciter la participation des enfants ou d'autres membres de l'équipe d'animation. Mais il sera l'unique responsable. Ce sera Pauline

Le rôle du directeur :

La trésorerie, l'organisation des activités prestataires, la communication avec TELLIGO et les parents, le projet pédagogique, l'organisation du séjour et la gestion du centre ainsi que la responsabilité légale des enfants et du séjour incombe au directeur (Loïc). Le directeur est responsable également de la validation du stage pratique des stagiaires BAFA et de l'évaluation des animateurs diplômés BAFA. Le directeur est également l'interlocuteur privilégié du personnel technique et du cuisinier, C'est à lui que les demandes ou les remarques concernant le personnel technique et le cuisinier doivent être formulées. Il en fera part ensuite aux personnes concernées. Les animateurs n'ont pas le droit d'accès aux cuisines collectives. J'ai à cœur de partager mes expériences de l'animation avec mon équipe, n'hésitez pas à me faire part de vos questions ou des problèmes (pro ou perso) que vous rencontrez sur le séjour, comme en préparation...

Constitution de l'équipe

Directeur :

en cours de formation BAFD (stage pratique fait... à plusieurs reprises en cumulé)
Titulaire BAFD, AFPS, SB, CFAPSE

JAFFRO Loïc

Animateurs titulaires BAFA

Animateurs en cours de formation BAFA

Animateur en stage pratique BAFA

Moyens matériels

Matériel fournit par l'organisme

TELLIGO nous fournit des malles de matériel qui feront l'objet d'un inventaire détaillé en début mais surtout en fin de séjour par le responsable matériel avec l'aide des animateurs disponibles. La composition de ces malles est :

- **Malle Papèterie :** Feuilles A4 blanches et de couleur, paper-board, marqueurs de différente couleur, stylos, ciseaux, colle, agrafeuse, perforatrice, scotch, gouache, pinceau.
- **Malle Son et Lumière :** Chaine HIFI, enceintes, lampes de couleur.
- **Malle Jeux :** Jeux de société classique (Puissance 4, UNO, Loup Garou, Qui est Qui), jeux de carte, ballons, pompe.
- **Malle Infirmerie :** Elle comprend le nécessaire à la gestion de l'infirmerie et dont la gestion des stocks est de l'unique ressort de l'assistant sanitaire
- **Malle « Découverte » :** Elle comprend une grande partie du matériel nécessaire aux ateliers thématiques pour notre séjour.

Consignes à l'équipe d'animation :

Le matériel fournit par Telligo est dédié à l'ensemble des séjours ayant lieu sur le centre de Vérosvres durant l'été 2008, soit 6 semaines !!! De là, la consommation de ce matériel doit être parcimonieuse. Me prévenir si un événement (préparation d'une super veillée ou du grand jeu) nécessite une consommation gloutonne de matos, ou si les stocks s'amenuisent afin de faire des achats.

Il est de la responsabilité de chacun de ranger systématiquement le matériel après utilisation. Sans quoi on passe un temps fou à sa recherche et on finit rapidement par s'entretuer.

Matériel personnel

Ma contribution

Dans mon extrême générosité je vais collecter de mon côté des cartons d'emballage, des tubes carton (type PQ ou Sopalin), des pots de yaourt... enfin pas mal de matos que vous pourrez utiliser pour bricoler des décors, des déguisements, etc.

Je mettrai à disposition une malle contenant quelques déguisement, perruques et autres bricoles personnelles pour égayer les animations.

Je mettrai également à votre disposition un nombre important de documents d'animation (fichiers jeux, fichiers de chant, fichiers activité manuelle, dossiers pédagogiques) qui en complément de votre préparation en amont de la colo vous permettra au pire de vous donner des idées d'animation ou d'activité et au mieux de vous aider à progresser dans votre pratique d'animation.

Votre contribution

Concernant les déguisements et autres joyeuseté, emmener les vôtres, voire investissez cela vous servira pour la suite (voire si votre budget est limité, il se peut que je puisse vous subventionner une partie de votre investissement... contactez-moi si vous voulez en savoir plus... a bon lecteur).

Concernant le matériel nécessaire aux animations que vous préparerez en amont de la colo. Je vous conseille fortement de faire vos bricolages (plateau de jeu, billets etc) avant la colo car sur place vous n'aurez plus le temps

IMPORTANT :

Au sujet du matériel dont vous aurez besoin pour les ateliers thématiques, une partie devrait se trouver dans la malle « découverte » (**contactez moi pour vous en assurer**), le reste c'est à vous de vous le procurer et je vous rembourserai vos frais sur la colo à la condition sine qua non de me demander l'autorisation pour ces achats et la présentation d'une facture (et pas d'un simple ticket de caisse).

Moyens Structurels

Le recrutement

Vous avez été recruté pour répondre aux besoins de ce séjour en fonction de vos compétences « académiques » (afin d'assurer les ateliers thématiques à caractère scientifique) ou en animation, de vos motivations et de vos qualités personnelle.

Les formations

Afin d'assurer les ateliers thématiques vous avez déjà toutes les connaissances « académique » cependant pour TELLIGO assure la formation de ses animateurs pour les ateliers scientifiques et les fonctions à responsabilités particulières. Tout comme la réunion de préparation du séjour, elles auront lieu un week-end de juin.

Le suivi des animateurs

La charte de qualité et de sécurité de TELLIGO doit avoir été lue par les animateur et être appliquée

Concrètement, toute l'équipe s'engage à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur ainsi que la charte de qualité et de sécurité établie par TELLIGO et exposée lors de la réunion de préparation. Ces deux documents ainsi que le « Livret Animateur de TELLIGO » resteront continuellement à la disposition des animateurs sur le lieu du séjour.

Les animateurs peu expérimentés et stagiaires BAFA n'hésiteront pas à demander aide et conseils auprès des animateurs expérimentés.

Planning du séjour

Planning indicatif du déroulement du séjour.

Journée type

7h30 - 8h40 Réveil échelonné.

8h - 9h Petit déjeuner échelonné

9h - 9h20 Toilette, rangement de la chambre

9h30 - 10h30/10h40 Ateliers théoriques

10h30/10h40 - 11h00 Pause « Récréé »

11h00 - 12h15/12h20 Ateliers pratiques

12h15/12h20 Rangement

12H30 - 13h15/13h30 Déjeuner

13h15/13h30 - 14h00 Brossage des dents, temps calme + **Permanence infirmerie**

14h00- 16h/16h30 Activités d'après-midi

16h/16h30 Goûter

17h00-18h30 Temps libre incluant le temps de douches

17h30 – 18h15 **Permanence infirmerie**

18h30-19h Forum

19h-20h Dîner

20h-21h Veillée

21h-21h30 Coucher

22h Réunion d'équipe

Les horaires proposés le sont pour une journée « type ». Ces horaires pourront être modifiés pour s'accorder avec le travail du personnel de cuisine. Le temps calme d'après déjeuner est important, les enfants pouvant faire la sieste s'ils en ressentent le besoin. Le temps libre de fin d'après midi permet à tous les enfants de prendre leur douche, de prendre un temps personnel (écriture de cartes postales, lecture, discussion avec les autres enfants, envoi de mail etc)

Commentaires de la journée vue des enfants

Du point de vue des enfants, je tiens à ce que le rythme **ne soit pas trop soutenu et qu'ils puissent avoir des temps de pause** : la récré, le temps calme d'après les repas et le

temps libre de fin de journée. Le **réveil échelonné** se justifie par les différences de rythme de sommeil entre individus. Les lèves-tôt auront la possibilité d'attendre le petit déjeuner dans une salle aménagée mais ne pourront évidemment prendre une douche ou faire leur toilette alors que les autres dorment. Le **temps calme** d'après déjeuner est important, les enfants pouvant faire la sieste s'ils en ressentent le besoin (moi oui, je prends la responsabilité de l'organisation de l'atelier « sieste à l'ombre »). Le **temps libre** de fin d'après midi permet à tous les enfants de prendre leur douche, de prendre un temps personnel (écriture de cartes postales, lecture, discussion avec les autres enfants, etc). Nous tâcherons de motiver les enfants à participer aux activités, cependant si la fatigue apparaît au cours du séjour, je préfère qu'un enfant puisse dormir un peu plus le matin (quitte à ne pas assister à l'activité théorique) afin d'être en forme pour le reste de la journée et du séjour. Les plus jeunes ont tendance à être « lève-tôt ». Il se peut qu'au début du séjour, certains enfants (de part le changement de cadre) soient réveillés assez tôt (dès 7h !!!),

Commentaires de la journée vue des animateurs

L'équipe mettra un point d'honneur à **respecter les horaires retenus** afin de respecter le travail du personnel technique (cuisine et ménage) et de permettre le bon déroulement des activités. Rien de plus perturbant pour les enfants que des horaires à géométrie variable suivant les jours.

Afin de gérer le lever (et éviter qu'un enfant réveillé en premier ne réveille tout les autres). Nous dirons clairement aux enfants qu'ils peuvent dormir jusque 8h30, heure à laquelle un animateur réveillera les derniers endormis. Il se peut que malgré cela les « lève-tôt » se réveille quotidiennement aux environs de 7h. Nous leur demanderons de prendre leur temps pour se lever et si possible de sortir du lit pour 7h30, heure à laquelle ils pourront se rendre au coin « lecture » où sera un animateur. Ceci afin que ceux qui dorment ne soient pas dérangés par ceux qui se lève plus tôt.

Tous les jours, deux animateurs seront levés avant les autres (à 7h le premier jour...moi) l'un au levé à proximité des chambres, l'autre dans la salle « lecture ». Ceci pourra évoluer en cours de séjour suivant le groupe d'enfants et leurs rythmes de sommeil. A 8h un autre animateur prendra la relève dans les couloirs tandis que les 2 animateurs du levé se rendront au petit déjeuner. A 8h30, l'animateur de couloir réveillera les derniers endormis afin qu'il puissent aller déjeuner. L'animateur vérifiera que tous les enfants sont réveillés, il ouvrira les fenêtres des chambres pour aérer avant de se rendre à son tour au petit déjeuner.

Le reste de l'équipe doit être opérationnel pour les ateliers à 9h30. Bien évidemment le service du petit déjeuner s'achève à 9h et il est préférable que les animateurs aient prit le temps de déjeuner et suivent vérifient avant les ateliers du matin que les enfants dont ils ont la responsabilité de la chambre aient bien fait leur toilette. Cependant si un ou deux veulent dormir un peu plus avant leurs ateliers du matin cela est possible dans la mesure où les 3 animateurs de service (« réveil », « coin lecture » et « couloirs ») sont bien levés pour la fonction qui leur a été assignée lors de la réunion de la veille au soir et qu'un nombre d'animateur suffisant est présent lors de la toilette des enfants.

Les animateurs doivent se ménager. Je ferais en sorte qu'il y ait X ateliers le matin. Pour les activités d'après midi, X à X personnes devraient suffire. Ceci permettra au reste de l'équipe de pouvoir récupérer et préparer au mieux le grand-jeu ou les veillées... Evidemment, tout le monde est sur le pont pendant les veillées phares et le grand jeu.

On pourra résumer par deux points essentiels ce que j'attends des animateurs :

Savoir être au bon endroit, même quand la nécessité de la présence n'a pas été formalisée. (Exemple 1: il y a 10 enfants qui jouent seuls au foot... J'y vais pour éviter tout accident. Exemple 2 : Le forum (ou bilan quotidien dans 2 min, je refais un tour dans les chambres pour voir s'il n'y reste personne. Exemple 3 : Les enfants vont manger, les animateurs traînent pour discuter, je leur rappelle que nous devons y être en même temps que les enfants)... sur place **je compte** pour voir si tous les enfants sont bien là.

Savoir se protéger. Un centre de vacances ça ne s'arrête jamais. Sachez-vous protéger en vous dégageant du temps de repos (tout en prévenant les autres) lorsque votre présence n'est pas nécessaire : vous resterez frais plus longtemps.

Les activités thématiques

Les ateliers théoriques proposés

- Pourquoi l'électricité produit-elle de la lumière ?
- Pourquoi l'aiguille de la boussole indique-t-elle toujours le nord ?
- Pourquoi les dinosaures ont-ils disparu de la terre ?
- Pourquoi les plantes carnivores ont-elles besoin de se nourrir d'insectes ?
- Pourquoi notre sang est-il rouge ?
- Pourquoi avons-nous 4 saisons dans l'année ?
- Pourquoi trouve-t-on des coquillages dans la pierre ?

Les ateliers pratiques proposés

- Pourquoi les montgolfières peuvent-elles voler et pas nous ?
- Pourquoi met-on de la levure dans le pain ?
- Pourquoi les fleurs ont-elles des parfums différents ?

TELLIGO tient à ce que les activités proposées sur le catalogue (ce pour quoi les enfants sont censés être là) soient proposées lors du séjour, cependant si les animateurs peuvent les améliorer, les personnaliser ou en proposer d'autres de par leurs connaissances et leurs intérêts personnels, ceci est fortement souhaité.

En pratique :

Qui fait quoi ? qui fait d'autres choses en plus et quand est ce qu'on propose ces ateliers (ou d'autres) durant le séjour ?

→ On fixe ça en réunion d'équipe

Les activités hors thématique

Il s'agit là des activités d'après-midi et les veillées. La grille d'activité sera préparée avant séjour. Elle tiendra compte avant tout des envies et des propositions des animateurs.

En milieu de séjour se tiendra le grand jeu : journée entière dédiée à l'animation. Le grand jeu commencera en fin de matinée et se conclura par la veillée du soir. → on en reparle en réunion

Les activités d'après midi et les veillées kézako ?

Les après-midi et les veillées sont comme celles classiquement rencontrées en centre de vacances. Nous tâcherons de **proposer des activités variées** afin que les enfants ne soient pas obligés de choisir par défaut. Pour cela nous nous efforcerons lors de l'établissement de la grille d'activité avant le séjour de programmer le plus souvent possibles des activités différentes : sportives, manuelles, artistiques, etc... Ceci afin que les enfants puissent **choisir en fonction de leurs envies**. Ces activités ainsi que le planning d'activités seront préparées avant le séjour. Cependant ce planning pourra évoluer au cours du séjour en fonction des envies, attentes et suggestion des enfants. Ainsi les activités prévues et préparées par les animateurs pourront être aménagées en fonction des envies des enfants : si les enfants expriment des envies particulières, l'équipe d'animation tâchera d'en tenir compte et de répondre à la demande des enfants.

Nous tâcherons à ce que les enfants ne soient pas séparés par tranche d'âge pour ces activités d'animation. Il nous faudra prendre garde à ne pas imposer aux plus grands (9-11ans) une activité type 6-9 ans sans leur donner la possibilité de participer à autre chose et inversement une activité trop « physique » qui ne serait pas adaptée aux plus jeunes. Nous encouragerons bien entendu les enfants à participer aux activités, cependant nous ne pouvons pas les forcer à cela. Il nous revient de pouvoir proposer des activités correspondant à leurs envies.

Article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos [l'enfant peut faire la sieste si besoin est au lieu de faire les activités. Ndlr] et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique

2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité.

Bien entendu on restera particulièrement attentif au fait qu'un enfant « démotivé » ou « passif » ou « toujours fatigué », peut cacher quelque chose. Nous privilégierons pour cela la communication avec les enfants. Si des enfants nous suggèrent des activités particulières qu'ils apprécient ou qu'ils ont déjà vécu, pourquoi ne pas les impliquer dans celles-ci à la préparation de l'activité ou des sensibilisations (affiches, passage d'information au groupe, etc). Nous présenterons les activités d'après-midi soit la veille (pour les activités en dehors du centre ou nécessitant de partir juste après le repas) soit après le temps libre après le déjeuner

le jour même qui ce qui permettra aux animateurs de faire des sensibilisations durant le repas ou le temps libre.

Les activités d'après-midi

J'invite les animateurs à **proposer des activités que les enfants n'ont pas l'occasion de rencontrer en dehors du centre de vacances.** Que le jeu soit privilégié pour sa fonction **pédagogique** et que la conception de l'activité soit « réfléchi » dans ce but. Une partie de foot ou un basket ne sont pas pour moi des activités d'animation. Bien sûr les enfants qui exprimeraient le souhait de jouer au foot le pourraient durant les temps libre. La formation BAFA, notre vécu des centres de vacances ou de loisir ainsi que les ressources bibliographiques ou « on-line » permettent aux animateurs d'être créatifs (ou par défaut inspirés) et de proposer des animations de qualité .

J'aimerais tout particulièrement que les animations proposées puissent permettre à l'enfant de s'investir dans l'activité, de développer ses prises d'initiatives, d'organisation avec les autres, sa socialisation... mais bien sûr et avant toute chose qu'ils se fassent plaisir.

Une activité n'est pas forcément de « l'animation pure », ou seulement **sportive**, cela peut consister en des **activités artistiques** (chants, théâtre, jeux corporels, jeux d'écriture, danse, musique, magie, jonglage...) ou **créatives** (fabrication de jeux, de jouets, de cabanes, de porte-clés, de bracelets, de perles, de pâte à sel, de pâte FIMO, de masque en plâtre, d'origami, de tout ce qui est possible et imaginable...). **Je veux que les activités d'après midi, s'il ne s'agit pas d'activités en grand groupe, soient diverses et que les animateurs proposent le plus de choses différentes possible.**

Les veillées

Les veillées sont **spécifiques aux centres de vacances**, elles sont l'occasion de proposer des animations en grand groupe ou des activités en petits groupes plus calmes que celles proposées l'après-midi. Mais surtout elles sont propices à l'instauration de l'imaginaire. **Je veux que de façon systématique, l'imaginaire des veillées, la décoration de la salle, les personnages et déguisement/maquillage des animateurs soient travaillés.**

Mode d'emploi d'une veillée réussie

Objectifs :

1. Commencer à l'heure
2. Respecter une courbe de veillée
3. Faire un retour au calme
4. Finir à l'heure

Moyens :

1. Avoir préparé la veillée à l'avance : la décoration de la salle, le plateau de jeu, le matériel, l'éclairage, les déguisements etc... Pour cela, l'animateur responsable de la veillée est libérée l'après midi. Le rôle des autres anims est expliqué à la fin de la réunion la veille.

2. Poser l'imaginaire. Avoir fait une Sensibilisation. Lancer le jeu avec des règles simples puis compliquer progressivement. Savoir gérer le dynamisme des enfants
3. Retour au calme... différentes techniques : fin de jeu plus calme ou alors, musique, conte, chant, relaxation...
4. Avoir préparé sa veillée et savoir s'adapter

La dernière veillée du séjour sera l'occasion de réaliser une soirée « cabaret » qui sera animée par les enfants. Le séjour durant 14 jours, nous aurons l'occasion de proposer, de préparer et d'aider à la préparation de cette soirée dont les enfants seront les principaux acteurs.

Suivant les horaires d'arrivée sur le centre **le premier jour**, le temps que prendra l'installation, la présentation des règles de vie et des activités du séjour (voir l'annexe « **Premier jour du centre** ») nous tâcherons d'organiser une veillée permettant aux enfants de prendre leurs marques. C'est-à-dire de pouvoir interagir avec les autres enfants, trouver des affinités et retenir les premiers prénoms. Pour cela nous ferons une veillée en petits groupes avec un animateur (voire deux) responsable d'un groupe. Cette veillée se composera de la succession de petits jeux, pour la plupart coopératifs ou permettant d'interagir avec les autres enfants mais pas sur le mode compétitif. Si à la fin de cette veillée, les enfants ont pu entrer en contact avec une petite dizaine d'enfant, s'ils ont pu retenir quelques prénoms et commencer à se socialiser, cette veillée aura excellemment bien lancé le séjour.

Concernant les autres veillées (mais cela vaut également pour les activités d'après-midi), nous réfléchissons à ne pas proposer dès le début de séjour « la veillée qui casse la baraque », mais nous organiserons le planning d'animation de telle sorte d'avoir des veillées graduellement « de plus en plus fun ». Il faudra porter une attention particulière lors de la préparation de ces animations au « rythme de l'activité » et de suivre une courbe de veillée (ou d'activité d'après-midi) : amener graduellement les enfants vers l'intensité (physique/ludique/stratégique/...) la plus importante pour ensuite négocier un retour au calme en fin d'activité. Au cas où la veillée est particulièrement animée un temps spécial de retour au calme (à discuter en réunion de préparation) peut être nécessaire afin d'éviter d'organiser un « safari-coucher » dans les chambres et les couloirs lors du coucher.

La journée « Grand-jeu ».

Cette journée située classiquement en milieu de séjour est une journée « animation non-stop », elle débutera après une matinée « grasse-mat' » et se conclura en fin de journée après la veillée avant le retour au calme et le coucher.

La préparation du grand-jeu sera sous la responsabilité de l'animateur Ressource. Il aura en plus de cela la charge de déléguer une partie de la préparation aux autres de l'équipe d'animation. Les stagiaires BAFA prendront part à la préparation en amont mais ne seront pas, s'ils ne le souhaitent, responsables d'un rôle d'animation de premier plan lors du grand-jeu. **Le déroulement de la journée grand-jeu, l'imaginaire ainsi que les activités de cette journée doit être clairement formalisé avant le séjour.**

Cette journée demande une forte implication des animateurs, le jour même, mais surtout en amont. D'expérience, un grand jeu bien ficelé avant le séjour, un imaginaire travaillé et des animateurs reposés conduit à une journée grand-jeu magique (la journée... pas forcément le grand jeu !!!). C'est pourquoi je demanderai que ce grand jeu soit ficelé avant le début du séjour et qu'en arrivant sur le séjour, les animateurs responsables de cette préparation n'est plus qu'à expliquer à l'équipe la structure de la journée et le rôle de chacun. Je ne souhaite pas voir mon équipe d'animation se coucher plus que tard la veille pour fabriquer au dernier moment les papiers de monnaie nécessaire au grand-jeu !!!

Préparation

Toutes les activités doivent être préparées avant le séjour et vérifiées l'avant-veille en réunion afin de s'assurer qu'elles puissent être présentées aux enfants. **L'animateur Ressource sera le référent pour les animateurs quant à la préparation des activités d'animation dont le planning du séjour sera établi lors de la réunion de préparation. Il n'hésitera pas à communiquer avec le directeur pour toutes questions d'organisation.**

Les activités d'animation devront être résumées sur une « fiche d'activité » précisant l'activité et indiquant également le nombre d'enfant y participant, la durée de l'activité, le matériel nécessaire...

Pour cette préparation en amont, l'équipe tirera avantage de l'outil informatique et d'internet, pour se documenter, mais surtout pour communiquer.

Vie quotidienne

Si les ateliers « scientifiques » sont propres à l'école ou aux cours particuliers, si l'animation (ou du moins l'occupation) est propre au centre de loisir, ce qui fait la spécificité des séjours de vacances c'est la vie quotidienne en collectivité : **la Vie collective est l'activité principale !!!**

Gestion des chambres

Chaque animateur sera responsable d'une ou plusieurs chambres. Il sera pour ces enfants leur référent. Ce rôle est multiple mais **d'une grande importance** car il doit veiller :

- à la toilette des enfants
- à ce que les enfants se brossent les dents
- à ce que les enfants changent de vêtement
- à la gestion du linge sale et/ou mouillé (trier, stocké, voire lavé)
- au rangement quotidien de la chambre par les enfants
- à ce que les enfants contactent leurs parents (au moins une fois dans les première 48h de la colo... puis une fois de temps en temps durant le séjour)
- au coucher de sa chambre

Nb : Les lits devront être ouverts durant le temps du petit déjeuner, la fenêtre de la chambre ouverte pour aérer. Ceci devra être contrôlé soit par les animateurs référents en allant au petit déjeuner, soit par l'animateur de couloir ou par n'importe quel animateur passant dans les chambres lorsque les enfants sont au petit déjeuner.

Linge (quitte à se répéter)

Le référent doit veiller à ce que chaque enfant dispose d'assez de linge propre durant le séjour (inventaire de début de séjour), à ce que le linge sale ne s'entasse pas et à ce que le linge mouillé soit mit à sécher et pas mit (à moisir) avec le linge sale. Le séjour durant 14 jours, il sera sûrement mis en place une session « lavage » si une machine à lavée se trouve sur le centre et si les enfants risquent de manquer de linge propre pour finir le séjour. L'animateur référent sera vigilant vis-à-vis du linge de sa chambrée. Si les enfants dont il est référent venaient à manquer de linge il en avertira le directeur (à l'avance !!!)

Pipi au lit

Il revient à l'animateur référent de « diagnostiquer » un éventuel accident, de changer les draps, dans la discrétion, de dédramatiser la situation (« t'en fait pas, ça reste entre nous. Je ne le dirai à personne. Et pour te faire une confidence, ce n'est pas grave, ça arrive à tout le monde, même moi je faisais pipi au lit lorsque j'étais petit... et même le directeur à fait pipi au lit très longtemps... ça passe... ») mais surtout de gérer la réaction de la chambre si cela s'apprend.

Toilette

Les enfants se brossent les dents trois fois par jour. Le matin après le petit déjeuner, le midi après le repas et le soir avant le coucher.

La douche sera prise après le goûter. Organisation : l'anim référent est responsable de sa chambre, c'est à lui d'être présent dans les alentours de la chambre et des douches pour y réguler l'accès et pour s'assurer que ses enfants le lavent. Il arrive que pour les plus jeunes, le temps de la douche et l'hygiène corporelle ne soit pas le cadet de leurs soucis !!!

Dernier point : prévention des situations ambivalentes concernant les accusations de pédophilie. S'assurer de ne pas se mettre dans des situations ambivalents : seul avec un enfant dans un endroit isolé, avoir un comportement ambivalent lors des temps des douches etc... Toutes situations personnelle fortuite ou d'autrui se devra d'être communiquée au directeur au cas où.

Le coucher

L'animateur référent est responsable de sa (ses) chambre(s) et uniquement de celle(s)-ci, il veillera au brossage des dents, à la préparation des vêtements du lendemain, au retour au calme de la chambre et à l'extinction des feux. Les enfants arrivent normalement après le retour au calme de fin de veillée, les 20-30 min qui précèdent l'extinction des feux doivent préparer à celle-ci. 10/15 min avant l'extinction des feux les enfants sont déjà en pyjama et se mettent au lit, l'animateur éteint progressivement les lumières (raconte une histoire, parle avec les enfants) et les guide progressivement vers l'endormissement. A 21h30 c'est l'extinction des feux, si du rab est accordé ça ne peut être que par l'anim référent, qui doit alors s'en assurer. On éteint les lumières et les anims laissent la place à l'animateur « de coucher » qui reste seul dans le couloir pour gérer l'endormissement. Il n'est pas là pour faire la police mais pour rassurer les enfants par sa présence (il peut cependant rappeler à l'ordre une chambre un peu trop Rock&Roll après l'extinction des feux).

Ecueils :

- Seul l'anim référent est responsable de sa chambre lors du coucher, on ne va pas dans les chambre des autres anims ni pour faire la police ni pour faire le clown (au risque de pourrir le travail de retour au calme de l'anim référent).
- Faire des bisous de « bonne nuit » aux enfants ça ne se fait pas après l'extinction des feux mais avant, si possible après la veillée lorsque les enfants rejoignent les chambres
- Les anims ne prennent pas leur douche juste après l'extinction des feux... ils feront ça après la réunion une fois que les enfants seront en plein sommeil

Inventaire

Il sera fait le premier jour et le dernier jour par l'animateur référent de la chambre. Une fiche d'inventaire sera faite pour chaque enfant, si une telle fiche à déjà était faite, l'animateur référent reprendra celle-ci afin de vérifier son exactitude. Ceci permet de ne pas avoir de mauvaise surprise en fin de séjour à devoir rechercher des affaires qui n'existent pas. Mais **ceci permet avant tout à l'animateur référent de savoir si l'enfant va rapidement être à cours de linge propre.**

Lors de l'inventaire initial, l'animateur référent veillera à ce que les enfants rangent leurs affaires dans leur placard et **il jettera les restes de nourriture périssables du voyage !!!!!!!!!!!!!!!** (Sandwichs, etc). Lors de l'inventaire final, on veillera particulièrement à **séparer les affaires propres des affaires sales** et à ce que les valises soient faites correctement.

Sorties

Compte tenu de l'âge des enfants et surtout de l'environnement du centre (isolé en pleine campagne, loin de tout commerce, cabine téléphonique sur le centre) il est peu probable que les enfants demandent de quitter le centre lors des temps libre. Cela n'est pas impossible mais **les enfants ne pourront pas sortir du centre sans être accompagnés d'un animateur**. Le directeur devra impérativement être averti de toute sortie d'enfant du centre même accompagnés d'un animateur. Sera mit en place un cahier de sortie

Argent de poche

L'argent de poche sera géré par le directeur qui tiendra « la banque » : Une fiche par enfant sera mise en place, l'argent des enfants récupéré, la somme inscrite sur la fiche, l'argent placée dans une enveloppe. Retraits et dépôts seront effectués en présence de l'enfant. Ce qui lui permettra ainsi d'apprendre à gérer son argent.

« Bip séjour »

TELLIGO met en place un système de messagerie vocale « Bip Séjour » à destination des parents. Un animateur sera responsable de la messagerie et chaque jour un groupe d'enfant avec l'aide de cet animateur fera la mise en ligne

Courrier

La remise du courrier se fera de manière discrète pour que les enfants qui ne reçoivent rien ne soient pas mis mal à l'aise. **Nous ne lirons pas le courrier reçu par les enfants**, cependant nous porterons une **attention particulière à l'enfant** (particulièrement l'animateur référent) qui peut parfois avoir un coup de blues ou apprendre une mauvaise nouvelle. On portera également notre attention sur la réception de colis remplis de « sucreries » (on tentera de le « mettre à la banque »)

L'équipe incitera les enfants à envoyer au moins une petite carte aux parents.

Repas

Les animateurs **mangent avec les enfants**. Au minimum un adulte par table. Il faut s'assurer que les enfants se soient lavés les mains avant de passer à table. Les buts de l'anim de table sont multiples :

On complète les tables autant que possible. Je ne veux pas que l'on « mange en silence » mais « **dans le calme** » et en **prenant son temps**. Pour cela les animateurs doivent à **limiter le niveau sonore** « bruit » à un niveau acceptable durant le repas. Les animateurs sont là également pour **aider les enfants** à table : couper la viande, les aider à se servir de l'eau, faire attention aux manches qui traînent dans la sauce... le tout **sans entrer dans l'assistanat**. Les enfants **ne sont pas forcés de manger ce qu'ils n'aiment pas**. Néanmoins, l'animateur leur proposera systématiquement de **goûter à tout et surtout aux nouveautés**. Si un enfant ne mangeait pas (ou très peu) pendant un repas, l'animateur qui le constaterait en ferait le retour auprès de la direction. A la fin du repas, on ne quitte pas la table tant que tous les membres n'ont pas fini. **L'animateur de table est celui qui pilote le débarrassage** : on débarrasse la table quand tout le monde de la table à fini, on se rend à la plonge lorsque celle-ci est libre (ça évite les embouteillages et les accidents)...

Consignes propres à l'équipe pédagogique :

Rangement

Les animateurs veilleront à tenir leur chambre perso rangée, afin de ne pas compliquer le travail du personnel technique, d'être conforme lors de la visite d'inspection DDJS mais surtout afin d'être **cohérent** envers nous même et **envers les enfants** : Comment leur demander de ranger leur chambre si nous ne le faisons pas nous même ?

Le **matériel emprunté doit être remis à sa place après usage** (cela vaut également pour le matériel personnel que les animateurs mettent à disposition de l'équipe).

Les salles d'activités et de réunion doivent rester propres et les tables dégagées. Vigilance quant au **matériel dangereux** (ciseaux, cutter, ustensiles de cuisine...). Expliquez les interdits, donner les règles de sécurité (trop souvent vaut mieux que pas assez)

La salle animateur devra être organisée de telle sorte que nos affaires ne s'étalent et ne se mélangent pas. Nous l'organiserons de telle sorte à avoir « notre coin perso » où déposer nos affaires (costumes, jeux perso...). **La salle animateur n'est pas accessible aux enfants**. Faites respecter cet interdit (ce lieu est un véritable fantôme pour les enfants) sans quoi nous serions vite envahis et nos secrets d'animation à venir découverts. Si on a une minute à perdre, **pensons à ranger la salle anim'** sans attendre qu'elle ne soit plus vivable.

Tabac

Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux. Personne ne peut fumer dans les locaux, ni en salle animateur, ni dans sa chambre, même après le coucher des enfants. Il sera toléré aux fumeurs de fumer en dehors des locaux (i.e. en se conformant à la loi, en dehors du centre), et en l'absence des enfants. Aucun mégot ne doit trainer par terre. Dans tous les cas je ne veux pas que ceci vous amène à négliger vos responsabilités auprès des enfants.

Réunion d'équipe

La réunion d'équipe a lieu tous les soirs 30 min après le coucher des enfants afin de faire le point sur le déroulement de la journée. L'ensemble de l'équipe est tenu d'y être à l'heure **sans quoi la réunion commencera sans eux**. Seul un anim « coucher » passe dans les couloirs afin de vérifier que les enfants dorment. Les animateurs ne doivent **pas hésiter à faire part de toutes remarques ou suggestions**. Afin que ces réunions soient **efficaces**, les informations des événements de la journée doivent circuler dans l'équipe et principalement auprès de la direction au cours de la journée. La réunion d'équipe a pour but de **revenir sur le déroulement de la journée et de prendre les décisions nécessaires**. Ce n'est pas l'occasion de se poser la question de la veillée du lendemain ni de préparer le plateau de jeu du grand-jeu.

Cette réunion permettra de traiter les **problèmes** rencontrés durant la journée, de tenir compte des remarques des enfants durant le **forum** ou les temps de **Régul'** et de modifier si il y a lieu le planning, de rappeler les personnes **responsables du lever** et les **spécificités de la journée suivante**.

Un temps de **45 min** peut-être suffisant pour aborder les points essentiels de la journée passée et de celle à venir. Les anecdotes et autres discussions informelles auront tout loisir de se faire durant le 5^{ème}... **rien de plus irritante que des réunions à n'en plus finir** dans des discussions « bar PMU » et « psychopathologies de la vie quotidienne »...

Le 5^{ième}

Le cinquième commence lorsque la réunion est terminée. Afin qu'il n'y ait pas une transition indistincte entre réunion et 5^{ième}, le 5^{ième} sera sorti par la direction. Tout le monde doit participer au rangement de la salle de cinquième, ou tout du moins **débarrasser et nettoyer** sa place lorsqu'il quitte le 5^{ième}.

Alcool

Nous avons la responsabilité d'enfant 24h/24. Nous devons faire face à cette responsabilité même au milieu de la nuit. De là, il est inconcevable que les membres de l'équipe d'animation ne « soient pas en état »... Pour cela, la consommation d'alcool est interdite durant la journée, celle-ci sera tolérée dans la limite du raisonnable (et seulement) lors du 5^{ième}. Les achats spéciaux pour le 5^{ième} se feront via « une liste de course » qui sera achetée par le directeur. En dehors des achats effectués par le directeur, l'alcool n'a donc pas lieu d'être sur le centre.

Drogue

Cf. la législation française en vigueur et la Charte Telligo.

Sexualité

Pour ce qui est de la sexualité entre personnes adultes et consentantes... bin vous êtes majeurs et vaccinés... couvrez-vous (pour ne pas attraper un rhume ☺)

Sommeil

Le sommeil des animateurs est fondamental pour la réussite du séjour. Il vaut mieux un animateur reposé qui n'a pas prit le temps (la nuit) de bricoler la bidouille utile pour son animation, qu'un animateur en possession de tout son « petit bordel » qu'il a bricolé entre minuit et 2h du matin...mais fatigué, donc irascible, donc fatigant pour tout le monde. *Mais comme les animations et les activités doivent être préparées avant le séjour, ça n'arrivera pas !!!*

Autre cas de figure : on n'a jamais envie de finir le 5^{ième} quand on s'éclate, mais je compte sur votre sens des responsabilités. Nous en reparlerons lors de la réunion de préparation. Le directeur se donne le droit de « mettre au lit un animateur » si celui-ci ne réalise pas son état de fatigue (ou si il/elle lui demande de lui raconter une histoire/chanter une chanson pour le/la mettre au lit ☺).

Notion d'équipe

Le directeur est à **l'écoute** des animateurs. Il a conscience que ce n'est pas forcément simple pour ceux qui font là leur première expérience de l'animation en centre de vacances voire pour tout le monde de bosser en équipe. En plus de son expérience dont il aime à **partager** (sisi !!!), l'équipe comprend à la fois des animateurs expérimentés et des débutants. Les plus expérimentés sont là pour faire partager leurs connaissances et porter leur **soutient** aux animateurs débutants.

Les animateurs ne laisseront pas le directeur prendre systématiquement les **initiatives** (par exemple : lancer les activités, finir à l'heure les ateliers pour passer à table, compter les enfants avant de servir le gouter...etc... chacun son boulot !!! Roudoudgiou !!!), ils doivent acquérir **l'autonomie** et **l'énergie** suffisante pour lancer les différents moments de la journée. Ils sauront aussi proposer des activités aux enfants désœuvrés.

L'équipe doit toujours apparaître **soudée vis-à-vis des enfants**. Attention à ne jamais **discréditer un adulte** devant un enfant. Tout désaccord ou conflit, sauf s'il touche à la sécurité immédiate des enfants, sera traité en dehors de la présence et du regard (écoute) des enfants, éventuellement ultérieurement. Mais « équipe soudée et cohérente face aux enfants » ne veut pas dire « toujours d'accord en l'absence des enfants ». Nous avons tous des points de vue différents, partageons-les dans un esprit de bienveillance. Ne laissons pas quelques malentendus s'envenimer au sein de l'équipe. Je tiens à ce que la communication entre les membres de l'équipe puisse permettre de crever l'abcès dès les premières velléités de conflits.

ANNEXES

MON RÔLE D'ANIMATEUR.....	47
MON RÔLE D'ASSISTANT SANITAIRE.....	49
CRITÈRES D'ÉVALUATION STAGE PRATIQUE BAFA.....	51
CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ANIMATEURS HORS STAGIAIRES BAFA.....	53
ADRESSES ET NUMÉROS UTILES.....	54
PLANNING DES JOURS DE REPOS.....	56

Mon rôle d'animateur

Vis-à-vis de moi-même. Durant le séjour, seul l'enfant est en vacances... Je dois donc

- être prêt à m'adapter aux contraintes de la vie collective
- être sûr de soi
- être conscient de mes capacités et de devoir sans cesse me perfectionner
- être moi-même, ne pas tricher
- être exigeant et clair dans mon comportement
- connaître mes limites
- être disponible : pour les horaires, je ne peux pas compter mes heures. Ma présence est permanente. Attention, ma fatigue va croissante durant le séjour. Il me faut donc penser à me reposer, y compris en début de séjour, alors que je n'ai pas l'impression d'être fatigué
- accepter les remarques des autres dans le but de m'améliorer et non pas comme des reproches

Par rapport à l'équipe : Je suis membre à part entière de l'équipe avec qui il va me falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer mes idées... Je dois donc

- être tolérant. Garder ma personnalité en acceptant celle des autres
- accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
- ne pas hésiter à demander de l'aide
- me montrer nécessaire mais ne pas me croire indispensable ; me donner des limites de participation au sein d'une équipe. Equilibrer les interventions de chacun, déléguer

Malgré des rôles et des fonctions différents, les adultes ont un objectif commun : *les enfants*.

Par rapport aux enfants : je suis en tant qu'animateur la référence immédiate pendant le séjour et un repère pour chaque enfant... Je dois donc

- établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, m'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- garder des réserves face au rôle que l'enfant me fait jouer (parent - grand frère surveillant enseignant...). Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
- guider l'enfant, mais ne pas être systématiquement directif
- faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui

Le "NON" doit être expliqué et justifié

Par rapport à l'environnement... je dois

- connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant (par exemple en écarter tout danger)
- respecter l'environnement

- savoir m'adapter et profiter des possibilités offertes
- mettre l'environnement à la portée des enfants

Par rapport aux activités :

Je dois être maître de mon activité :

- m'expliquer clairement
- adapter l'activité au public
- donner des conseils ; l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies

C'est la compétence (et la cohérence) qui me confère l'autorité auprès des enfants ; un animateur compétent c'est :

- un animateur qui propose de vrais jeux
- un animateur qui chante de jolis chants
- un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Par rapport à la sécurité :

Je suis entièrement responsable de mon groupe, 24 heures sur 24 (sorties, déplacements, jeux, vie quotidienne...).

Je dois veiller aussi à la sécurité affective.

Par rapport aux familles : le séjour commence au moment du départ, lors de l'accueil des parents...

Je dois faire attention à l'image que je donne (tenue vestimentaire...). Je dois donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux relations avec la famille (courrier, téléphone).

En conclusion :

Je me dois d'offrir des vacances de qualité aux enfants. Je dois être garant et porteur du projet pédagogique et partie prenante du projet fonctionnel, y apporter ma contribution et mes suggestions, ne pas me résoudre à une acceptation de principe. Tous les instants sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Je dois être à la hauteur de la confiance qui m'est accordé par les parents... et avant tout par les enfants.

Mon rôle d'assistant sanitaire

Je suis en possession de l'AFPS/PCS1 (ou équivalent), j'ai suivi la formation Telligo « Assistant Sanitaire » et je suis validé comme tel.

Mon rôle consiste en :

- S'assurer de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux (fiches sanitaires signée par les parents) et des certificats médicaux précisant le traitement médical de l'enfant lors du départ.
- Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires et des régimes alimentaires particuliers.
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments ;
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant ;
- Apporter les soins aux enfants durant le séjour. Pour cela je me dois de tenir la permanence à l'infirmierie aux horaires formalisés.
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, *(doivent figurer : la date, l'heure, les nom et prénom de l'enfant soigné, les symptômes, la température si nécessaire, les soins apportés, ainsi que toutes remarques complémentaires et enfin la personne délivrant les soins)* et notamment les traitements médicamenteux, celui-ci sera visé quotidiennement par le directeur.
- Tenir à jour les trousse de premiers soins et veiller aux stocks de l'infirmierie
- Sensibiliser les enfants et les animateurs aux bonnes conduites sanitaires : lavage des mains, hygiène générale, protection solaire, prudence etc...

Je tiens la permanence à l'infirmierie entre 13h30 et 14h ainsi qu'entre 17h30 et 18h15. Lors des repas, j'apporte aux enfants leurs traitements ainsi que le soir au coucher.

Mon infirmerie

- L'infirmierie sera une pièce aménagée à cet effet. Cette pièce disposera d'une arrivée d'eau et permettra l'isolement d'un enfant malade. L'ensemble des médicaments devra être stocké sous clés.
- Le lieu et les horaires de permanence à l'infirmierie seront matérialisés sur la porte de celle-ci. Bien évidemment je m'adonne corps et âme à la bobologie même en dehors de ces horaires de permanence si besoin est.

Liste indicative des accessoires de soins et de médicaments utiles dans l'infirmierie

- Des gants
- ciseaux à bouts ronds,
- pince à écharde,
- thermomètre médical
- compresses emballées individuellement (surtout pour les troussees de secours),
- sparadrap (si possible hypo-allergénisant), bandes de différentes tailles,
- antiseptique liquide incolore non alcoolisé,
- alcool à 90° (pour le nettoyage des instruments uniquement).
- éventuellement compléter par : gaze à découper, crème contre les brûlures,
- produit anti-poux agissant à la fois sur les poux et les lentes.
- Des verres, soit en verre (devant être lavés) soit en plastique (devant être jetés)
- Une bouteille d'eau
- Du coca-cola... pour contrer les premiers symptômes de diarrhée.
- Du sucre

- Antidouleurs type paracétamol, (en dosage adapté à l'âge des enfants).

- **Les numéros de téléphones d'urgence: médecin généraliste, médecin de garde, pharmacie de garde, secours, centre hospitalier le plus proche, centre antipoison, numéro du siège et ligne d'urgence de TELLIGO**

Dans les troussees de secours

- Sensiblement la même chose que ci-dessus
- Impérativement les numéros de téléphones d'urgence
- Un stylo et du papier pour noter les soins effectués

Critères d'évaluation stage pratique BAFA

*On ne dit pas « Evaluer c'est progresser »
mais « S'évaluer c'est progresser »*

Le stage pratique du stagiaire BAFA fait partie intégrante de sa formation BAFA. Le stagiaire BAFA n'a généralement jamais animé et a très peu été en contact avec les enfants ou les jeunes. Sa formation de Base BAFA lui a juste appris des techniques théoriques. Le stage pratique doit lui permettre de mettre ces techniques en application mais surtout de se confronter à la réalité du centre de vacances. **Le rôle formateur des animateurs BAFA diplômés et de l'équipe de direction est primordial. L'ensemble de l'équipe doit pouvoir lui transmettre son expérience de l'animation en l'impliquant progressivement dans l'ensemble des fonctions d'animation.**

L'évaluation du stagiaire BAFA en cours de stage pratique et en fin de séjour doit lui permettre de cerner ses points faibles et ces points forts. Ceci afin de progresser durant le séjour et lors de ses futures expériences dans l'animation.

Le directeur sera le référent principal des animateurs en stage BAFA. En fin de session, le directeur du séjour devra valider ou non le stage pratique. Les critères d'évaluation des stagiaires BAFA sont les suivants :

L'animateur respectera

- L'ensemble du projet pédagogique et du projet fonctionnel
- Les horaires
- Autrui : jeunes, animateurs, personnel technique et autres intervenants
- Le matériel
- L'organisation mise en place notamment dans la vie quotidienne
- L'animateur sera dynamique, responsable et acteur de sa formation

A la fin du séjour le stagiaire BAFA aura :

- Participé activement à la préparation de veillées et d'activités d'après midi
- Participé activement à la préparation d'un grand jeu
- Mené au moins une veillée et/ou une activité d'après midi seul
- Spontanément mis en place des animations durant des temps informels
- Mené des ateliers thématiques continues avec un petit groupe d'enfant
- Une attitude préventive face à la sécurité physique, affective et morale des enfants

L'animateur devra être capable :

- D'analyser et d'évaluer ses animations mais aussi celles des autres (primordiales pour progresser et prendre conscience des points à améliorer)
- D'être attentif, et à l'écoute des enfants (savoir détecter un enfant malade, triste, les demandes des enfants en terme d'activités ou de besoin).
- De travailler en équipe
- D'exprimer ses difficultés (témoigne d'une volonté de progresser)
- D'aller chercher de l'aide vers les autres membres de l'équipe d'animations

- De gérer sa fatigue et son sommeil
- De faire preuve d'autorité (savoir dire non) mais pas d'autoritarisme !!!!

Le stagiaire BAFA devra en début de séjour définir ses points forts et ses points faibles sur le plan de l'animation, de la gestion des enfants et sur le plan personnel. Ceci lui permettra de se fixer des priorités de progression. Je tiens à ce que le stagiaire BAFA puisse communiquer avec moi aussi souvent que possible quant au déroulement de son stage pratique. Je serais son interlocuteur privilégié. En entretien à mi-séjour permettra de souligner la progression réalisée et les points encore à améliorer.

En pratique :

Le stagiaire sera également **référent d'une chambre d'enfant**, il aura la **responsabilité d'ateliers thématiques comme tout autre animateur**. Je souhaite que son expérience de l'animation « pure » soit progressive. Pour cela je ne lâcherai pas celui-ci dès le début du séjour pour mener une animation seul avec un groupe d'enfant.

Les premiers jours, je souhaite que le stagiaire se place en **observateur** sur les activités d'après midi et les veillées. Il aura pour cela **participé à la préparation amont** avec les animateurs responsables de ces animations. Mais il n'aura pas à participer en tant que responsable de l'animation (sauf s'il le désire).

Les jours suivant et jusqu'au grand jeu, on passe alors la seconde. L'animateur stagiaire échangera son rôle de simple observateur pour celui **d'animateur « secondaire »**. C'est-à-dire qu'il aura à **tenir un rôle dans cette animation**.

Concernant le grand jeu. Je veux que l'animateur stagiaire fasse partie de l'équipe d'animateur **responsable de la préparation**. La responsabilité de la préparation et de l'animation (i.e. la journée grand jeu) incombera à un (ou deux) animateurs expérimentés (bien sûr l'ensemble de l'équipe d'animation participera à cette journée d'animation, donc le stagiaire BAFA également).

Enfin sur la fin du séjour, je souhaite que le stagiaire BAFA prenne la **responsabilité de préparation et d'animation d'une animation d'après midi et d'une veillée pour un petit groupe de jeunes (une douzaine)**. Je tiens à l'aider personnellement pour cela, en l'aidant à sa préparation avant le séjour et (sauf si empêchement de dernière minute) à être présent avec lui lors de son animation. Non pas pour le « juger » mais bien pour l'aider.

Pour moi, le stage pratique est très important pour les stagiaires BAFA, l'expérience qu'ils peuvent faire de ce premier séjour peut être extrêmement enrichissant tout autant sur le plan « technique » que sur le plan personnel. Malheureusement, une mauvaise expérience, une mise en situation difficile ou le manque de considération peut conduire le stagiaire à garder en lui cette mauvaise expérience durant ces expériences d'animation futures et être un frein à sa progression et à son développement personnel. Je mets un point d'honneur à ce que l'ensemble de l'équipe d'animation transmette aux stagiaires BAFA leur expérience et les aider à progresser durant ce séjour. **Je souhaite que le stagiaire BAFA soit acteur de sa formation ET de son évaluation** : Il devra être capable de prendre des initiatives, de demander de l'aide aux autres membres de l'équipe, mais

également de se définir des axes de progression pour ce séjour et avoir une analyse critique vis-à-vis de sa pratique d'animateur.

Critères d'évaluation des animateurs hors stagiaires BAFA

*« On n'en finit jamais d'apprendre »
« Apprendre c'est partager... et réciproquement »
« Se remettre en question c'est progresser »*

Les animateurs diplômés seront également évalués en fin de séjour par le directeur. Outre les critères d'évaluations « stagiaires BAFA » qui sont considérés comme acquis, l'animateur BAFA sera évalué sur ces capacités à :

- Se fixer des axes de progression en début de séjour
- Assurer parfaitement les responsabilités qui lui sont attribuées (chef de convoie, assistante sanitaire, mise en ligne des photos, préparation de la journée grand-jeu)
- Partager son expérience avec les autres
- Aider / former les animateurs stagiaires
- Etre moteur dans la préparation des animations
- Etre moteur (à sa mesure) dans l'équipe
- Etre acteur dans la mise en place concrète du projet pédagogique et du projet fonctionnel (proposition de planning, animation, etc....)
- Trouver la bonne distance avec les enfants
- Assurer parfaitement la sécurité physique, affective et morale des enfants en toute situation
- Prendre des initiatives, être acteur du séjour
- S'adapter aux situations imprévues
- Accepter et prendre en compte les conseils et les critiques
- Etre présent, disponible et à l'écoute des enfants
- Analyser sa pratique d'animateur de centre de vacances
- Progresser dans sa pratique d'animateur
- Proposer des animations qui sortent de l'ordinaire

L'animateur BAFA devra définir ses axes de progression pour ce séjour avant le séjour, tenter de progresser et avoir une analyse critique vis-à-vis de sa pratique d'animateur.

Adresses et numéros utiles

Centre Hospitalier le plus proche

Hopital De Charolles
6, Rue Prieuré, 71120 Charolles
03 85 88 20 20

Centre anti poison

04 78 54 14 14

Météo France (Saône-et-Loire)

08 92 68 02 71
ou 3250

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
de Saône-et-Loire
972, Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
71031 MACON CEDEX
Standard : 03-85-21-99-00
Fax : 03-85-21-99-01
courriel : dd071@jeunesse-sports.gouv.fr

CONSEIL GENERAL DE S & L

Protection Maternelle Infantile Service « Enfance en danger »

Espace Duhesme
18 rue de Flacé
71026 MACON CEDEX
03 85 39 56 20
03 85 400 600

POMPIERS 18

PREFECTURE

SOUS-PREFECTURE

GENDARMERIE

DDASS (Direction Départementale Affaires Sanitaires et Sociales)

173 Boulevard Henri Dunant
BP 2023

71020 MACON CEDEX 09
Standard : **03 85 21 67 28**
Santé/Environnement **03 85 21 67 67**
Fax **03 85 21 67 99**
ALLO ENFANCE MALTRAITEE
119

SERVICES VETERINAIRES

D.D.S.V.
Direction des Services Vétérinaires :
- Service Hygiène Alimentaire
24 Boulevard Henri Dunant
71000 MACON
Standard : **03 85 22 57 00**
Fax : **03 85 22 57 90**
03 85 22 57 75

D.D.C.C.R.F.

Direction Départementale de la
Concurrence, de la Consommation et
de la Répression des Fraudes
Centre d'Affaires " Le Cèdre"
71 rue Jean Macé
71018 MACON CEDEX
03 85 21 18 50
Fax : **03 85 38 32 42**

Mairie

Pharmacie

Pharmacie Trouinard François Xavier
1, Rue Champagny, 71120 Charolles
03 85 24 03 43

Médecins généralistes

Maïly Patrice
15, Rue Gén Leclerc
71120 Charolles
03 85 24 07 63

Moullé Christian
35, Rue Gén Leclerc,
71120 Charolles
03 85 24 18 61

Ligne d'urgence de TELLIGO (dans l'ordre de priorité)

Siège ligne d'urgence 01 46 12 18 75
Urgence 1 06 62 23 18 75
Urgence 2 06 61 71 18 75
Urgence 3 06 68 30 65 71

Planning des jours de repos

La législation (comme spécifiée sur les contrats) impose 24h de repos hebdomadaire. Le tableau suivant vous indique le planning des jours de repos. Le jour de repos commence la veille après le coucher des enfants et s'étend sur 24h. L'animateur n'est pas obligé d'assister à la réunion d'équipe du soir précisant les activités du lendemain, mais peut y assister afin de revenir sur la journée passée, le cas échéant il passera les informations du jour au directeur avant de se mettre en congé.

Le jour de repos se termine après le coucher des enfants du lendemain. L'animateur est donc présent à la réunion d'équipe du soir de son jour de repos.

Le jour de repos est ... « un jour de REPOS ». Il est donc fait pour se reposer. Du point de vue du directeur, le jour de votre congé vous n'êtes pas compté comme présent... vous ne pouvez être comptés dans l'encadrement... mais rien ne vous empêche de vous joindre aux jeux ou à la sortie... mais pas en tant qu'anim... en tant que « touriste » !!!

Ce planning sera affiché en salle animateur. Il est créé en parallèle avec le planning des activités.

A créer